

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois » 5.—
Trois mois » 2.50

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, Du 1^{er} Octobre 1899, Départs par GARE CHAUX-DE-FONDS, Arrivées de, Du 1^{er} Octobre 1899, ADMINISTRATION, BUREAUX DE RÉDACTION.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 8 pages avec le grand feuilleton.

Tirage: 7400 exemplaires

Avis de l'Administration

Nous informons nos Abonnés DE LA VILLE que nos encaisseurs se présenteront ces jours à leur domicile pour percevoir le montant de l'ABONNEMENT à L'IMPARTIAL pour 1900.

Prix de l'Abonnement:
Un an Fr. 10.—
Six mois » 5.—
Trois mois » 2.50

Nos quittances sont établies de telle façon que nous pouvons délivrer des reçus d'un mois (5 centimes)

aux personnes qui préféreront s'acquitter par paiements mensuels.

Nous rappelons à nos abonnés que les abonnements aux journaux sont payables à l'avance, c'est-à-dire à la première présentation de la quittance et c'est dans ce but que nous avons établi le système des paiements mensuels.

— JEUDI 1^{er} FÉVRIER 1900 —

La Chaux-de-Fonds

Panorama international, Léopold-Robert 63: « Berne et l'Oberland bernois. »

Théâtre

Rideau 8 1/2 h. — Roméo et Juliette, opéra en six actes. (Voir aux annonces.)

Sociétés de musique

Philharmonique italienne — Répétition à 8 1/2.

Estudiantina. — Répétition à 8 heures et demie au local.

Zither-Club Alpenrösli. — Répétition, à 8 h., au local (M. Bieri-Roth, rue du Stand 8).

Sociétés de chant

Grüti-Männerchor. — Gesangstunde, um 9 Uhr. Helvetia. — Répétition générale à 9 h. du soir.

L'Aurore. — Répétition, à 8 3/4 h. au local.

Chorale l'Avenir (du Cercle Ouvrier). — Répétition tous les jeudis au local à 8 heures et demie.

Chorale de la gymnastique d'Hommes. — Répétition tous les jeudis, à 9 heures et demie du soir, au Guillaume-Tell.

La Pense. — Répétition générale, à 8 1/2 heures.

Union Chorale. — Répétition, à 8 1/2 du soir.

Sociétés de gymnastique

L'Amitié. — Exercices, à 9 h. du soir.

Hommes. — Exercices à 8 1/2 h.

La Fourmi. — Exercices, à 8 h. du soir.

Société de Gymnastique La Genevoise. — Exercices à 6 heures et demie.

Réunions diverses

Ordre indépendant des Bons-Templiers « Loge Fidélité ». — Assemblée de couture au Juventuti (Collège N° 9), à 8 heures et demie.

Monteurs de boîtes. — Réunion du comité central et local, à 8 1/2 du soir, au Cercle Ouvrier.

La Pépinière. — Assemblée, à 9 h. s., Buffet-Gare, Place d'Armes.

Mission évangélique. — Réunion publique à 8 h.

Intimite. — Réunion du comité, à 8 1/2 h. du soir.

Société suisse des Commerçants. — Bibliothèque, Assemblée.

L'Express V. C. — Assemblée à 8 heures et demie au local.

Société des Jeunes gens catholiques chrétiens l'Amitié. — Assemblée à 8 3/4 h. du soir, au local (Chapelle 5).

Union chrétienne de Jeunes Gens (Beau-Site). — À 8 3/4 heures, Causerie par M. le pasteur Perregaux.

Clubs

Les Amis du Jura. — Assemblée à 9 heures du soir au local.

Club d'Escrime. — Assaut, à 8 h., au local.

Club du Seul. — Réunion à 8 1/2 h. du soir.

Club des Grabons. — Réunion dès 8 h. du soir.

Club de la Pive. — Séance à 8 1/2 h. du soir.

Le Point-Vif. — Répétition à 8 heures et demie, au local.

Club de la Samaritaine. — Réunion à 8 heures et demie chez le Botté.

Club du Potât. — Réunion quotidienne à 9 1/2 h.

Club du Vertige. — Assemblée du Comité à 8 heures et demie du soir, au local.

— VENDREDI 2 FÉVRIER 1900 —

Sociétés de musique

Orchestre l'Espérance. — Répétition à 8 1/2 h.

Orchestre La Brie. — Répétition à 8 heures et demie au local.

Sociétés de chant

Orphéon. — Répétition à 8 heures et demie au local. Par devoir.

L'Avenir. — Répétition à 8 3/4 h. au Cercle.

Echo de la montagne. — Répétition à 8 1/2 h.

Männerchor Kreuzfeld. — Répétition vendredi soir, à 8 heures et demie, au local.

Sociétés de gymnastique

Ancienne Section. — Exercices à 9 h. à la Halle.

L'Abelle. — Exercices à 8 1/2 du soir.

Intimite. — Exercices à 8 1/4 h. du soir.

Le Laurier. — Répétition partielle à 8 heures précises au local. Amendable.

Réunions diverses

I. O. G. T. Répétition de la Section de chant vendredi à 8 1/2 heures du soir.

Société fédérale des sous-officiers (groupe d'escrime). — Leçon à 8 h. et demie au local (Parc 76).

L'Alouette. — Répétition à 8 1/2 h. au local.

L'ami montagnard. — Assem. à 8 1/4 h. au local.

Union chrétienne des jeunes gens allemands. — Réunion dès 8 h., au local.

La Muse. — Assemblée à 8 1/4 h., au local.

C. A. S. (Sect. Ch.-de-Fonds). — Réunion à 8 1/2 h.

Soc. théâtrale La Dramatique. — Rép. à 8 1/2 h. Intimite. (Section litt.). — Rép. à 8 1/4 h.

Bibliothèque publique. — La salle de lecture est ouverte le vendredi de 8 à 10 heures du soir (salle num. 32, Collège Industriel).

Stenographen-Verein Stoitz-Schrey. — Fortbildungskurs Abends 8 1/2 Uhr (Ecole de Commerce).

Société suisse des Commerçants. — Vendredi: 8 h. à 9 h., Sténographe française. 9 h. à 10 h., Sténographie allemande. Législation commerciale. Machine à écrire.

Section littéraire de l'Amitié. — Répétition à 8 3/4 h. du soir, au local (Chapelle 5).

Société théâtrale l'Ocellot. — Répétition à 8 heures du soir, au local.

La Primavera. — Réunion à 8 heures et demie à la Cure.

Anciennes catéchumènes. — Réunion à 8 heures et quart à la Cure.

Clubs

Club neuchâtelois. — Assemblée vendredi à 8 heures au local.

Club du Gibus. — Rendez-vous à 8 h. s.

Cazin-Club. — Réunion à 8 1/4 h. s.

Club Excelsior. — Réunion à 8 1/2 h.

Club Sans-Nom. — Réunion au quillier.

English conversing Club. — Meeting à 8 1/4.

Concerts

Brasserie de la Métropole. — Tous les soirs.

Une conversation avec le Dr Leyds

Son correspondant particulier de Berlin écrit au Temps :

Hier après midi, le jonkheer van der Hoeven, secrétaire de la légation sud-africaine, me décourageait en souriant : « Le ministre vient de Paris, et il a déjà tout dit... » Ce matin, tandis que l'on m'introduit, à l'heure indiquée, dans les appartements que le docteur Leyds et sa suite occupent au Palast-Hotel, j'ai cet avertissement bien présent à l'esprit, et je me répète les déclarations du docteur Leyds lui-même, publiées dès hier soir dans les journaux ; je me répète que le séjour actuel à Berlin n'a aucun but politique particulier...

Le docteur Leyds me tend la main, me montre un fauteuil, nous nous asseyons, et la conversation s'engage en français. Mon interlocuteur — imperturbablement calme, modéré, maître de soi — me regarde en parlant d'un regard droit et franc, très viril. Le jeune et brillant diplomate parle le français comme un Parisien. Avant de commencer ma série de questions, je crois devoir avouer au docteur Leyds qu'il n'a point du tout affaire à un reporter anglophobe, mais simplement à un républicain qui trouve cette guerre contre les Boers injustifiable, et qui l'envisage de la même façon que le sénateur américain Mason... Voici la réplique du docteur Leyds et le dialogue qui s'ensuit :

— Il n'est pas besoin, en effet, de haïr l'Angleterre pour condamner la guerre actuelle et la politique qui l'a rendue inévitable ! Vous savez, d'ailleurs, que beaucoup d'Anglais, et non des moindres, protestent ; même dans le monde militaire, parmi les officiers, la politique de M. Chamberlain a des adversaires nombreux...

— La situation, monsieur le ministre, paraît, n'est-ce pas, de plus en plus satisfaisante pour les Boers ?

— Oui. Le gouvernement britannique a de plus en plus l'air de cacher une vérité douloureuse pour le peuple anglais.

— Dans quelle mesure les officiers européens, notamment les Français et les Allemands, contribuent-ils, selon vous, monsieur le ministre, au succès de l'armée républicaine ?

— Les Boers restent constamment fidèles, depuis l'ouverture des hostilités, à leur stratégie et à leur tactique personnelles. Mais les Européens dirigent l'artillerie, l'administration, le ravitaillement, l'intendance. Votre compatriote, le colonel de Villebois-Mareuil, est attaché au général Joubert ; j'ai lieu de penser qu'il exerce une influence considérable.

— A propos du général Joubert, est-il d'origine française, comme on l'affirme chez nous, ou d'origine purement germanique, ainsi que le prétendent certains journaux allemands ?

— Le général Joubert dit qu'il est d'origine française. Cela suffit, je suppose.

— Les Boers auront-ils indéfiniment des munitions et des vivres ?

— Les munitions abondent. Quant aux vivres, la récolte de l'année dernière est excellente. Elle a été dûment faite et rentrée.

— Une armée continentale, française ou allemande, par exemple, ferait-elle, selon vous, une aussi triste figure devant les Boers ?

— Non. Les officiers anglais manifestent une ignorance et une incapacité extraordinaires. Ils sont habitués à la chasse à l'homme et non pas à une guerre sérieuse. Leurs attaques de front, genre Belaclava, sont aussi héroïques qu'absurdes...

— Surtout, n'est-ce pas, contre les fusils Mauser...

— Contre les fusils Mauser maniés par des tireurs tels que les Boers !

— On peut comparer, n'est-ce pas, les Boers aux Suisses pour l'habileté au tir ?

— Oui et non. Les Suisses tirent mieux sur des objets fixes. Les Boers tirent mieux sur des objets mouvants.

— La presse anglaise a parlé plusieurs fois d'obus ennemis qui n'éclateraient pas. Est-ce exact, ou les Anglais prennent-ils leur désir pour une réalité ?

— C'est faux. Les fournitures du Creusot et de Krupp se montrent, comme toujours, excellentes. Lors des premiers combats, on n'a peut-être pas su se servir de certains projectiles...

— Les Anglais ont là-bas plus de 130,000 hommes. Combien sont les Boers ? Peuvent-ils recevoir du renfort ?

— Les Boers ont environ 50,000 hommes. Leur effectif ne peut guère s'augmenter que par des recrues faites dans la colonie du Cap parmi l'élément hollandais. Les Boers n'avançant plus et se tenant sur la défensive, les colons hollandais habitant les districts encore occupés par les Anglais ne sauraient se soulever maintenant ; ils n'ont ni armes, ni organisation, ni chefs. D'ailleurs, les Boers ont intérêt à ne pas s'éloigner trop de leur pays, et, avec notre effectif normal, nous sommes sûrs de la victoire.

— Un pronostic, monsieur le ministre ? Un mot sur les conditions de paix futures ?

— Je n'ai rien à dire. J'ai tout dit. L'avenir appartient à Dieu. En tout cas, le statu quo ne pourra subsister.

E. F.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Du Temps :

Londres, 31 janvier, 4 heures soir. — Le Newcastle Daily Leader apprend de bonne source que lord Roberts ne quittera pas son quartier général au Cap avant d'avoir concentré entre ses mains une armée suffisante pour terminer la campagne avec succès.

Il est, par contre, probable que lord Kitchener, son chef d'état-major, se rendra tout de suite en Natalie.

D'après une information du Leeds Mercury les ministres ont assisté hier à une conférence à laquelle a pris part lord Wolseley, commandant en chef de l'armée. Au cours de cette conférence, il a été décidé d'envoyer immédiate-

ment dans le Sud africain une brigade de cavalerie forte de 3.000 hommes.

L'Echo donne la liste des pertes de l'armée anglaise à ce jour :

Officiers : 125 tués, 357 blessés, 109 manquants.

Soldats et sous-officiers : tués 1.087, blessés 4.423, manquants 2.056.

Ces totaux ne comprennent pas les 279 tués et blessés du 20 janvier, ni les 319 manquants de Nicholson's Neck, ni 359 morts de maladies.

Le Times publie la dépêche suivante de Ladysmith, en date du 28 janvier :

« Nous apprenons par des coureurs indigènes que les pertes des Boers ont été lourdes ; ce rapport paraît exact, car l'ennemi nous laisse tranquilles, sauf l'envoi d'un obus de temps à autre.

« Ce sont les malades surtout qui ont à souffrir des privations du siège ; la garnison est toutefois en meilleure santé. Les chevaux sont exempts de maladies.

« Nous entendons le bruit du canon des troupes de secours du général Buller (?).

« Nous pouvons encore tenir bon. »

Du Times, 2^e édition :

« Capetown, 30 janvier, 7 h. 35 soir. — Nous n'avons ici que de très maigres nouvelles des opérations.

« Le général Buller, qui tient toujours les gués de la Tugela, va sans doute renouveler son attaque.

« Ladysmith, quoique serrée de près, peut encore tenir longtemps.

« On comprend parfaitement ici la gravité de la situation, et l'on a peur qu'elle ne soit pas aussi bien comprise à Londres. »

(Service Havas)

Voici une nouvelle version anglaise de la lutte qui a eu lieu sur le Spion kopje :

« Spearman's farm, 25 janvier. — Après cinq jours de rudes combats, qui se sont terminés par l'attaque de nuit faite par la brigade de Lancashire sur Tabanmyana, les Anglais ont occupé les points principaux de la chaîne.

Le jour suivant, les King Royal rifles, conduits bravement par le colonel Buchanan Riddell, escadaient les hauteurs de Spion kopje, point extrême de la chaîne de collines ; les Lancashire, n'étant point soutenus, se retirèrent sur un plateau au-dessous de la crête, puis, des renforts leur ayant été envoyés, ils avancèrent sur la crête sous un feu d'artillerie terrible. Evidemment, les Boers employaient des canons et des munitions qu'ils avaient pris à Colenso, car leurs shrapnels éclataient exactement comme ceux des Anglais.

Ceux-ci se maintinrent à cet endroit jusqu'à assez tard dans l'après-midi. A ce moment, les Boers concentrèrent leur canonnière sur cette position. Leurs nordenfelts tiraient avec une grande rapidité et faisaient beaucoup de mal à l'infanterie anglaise, qui se comporta bravement, mais qui dut se retirer à la nuit, l'ordre de battre en retraite lui ayant été donné. Elle se retira tristement, mais en ordre parfait.

Les King Royal rifles reçurent aussi l'ordre d'évacuer Spion kopje, et c'est au moment où on lui remettait le message héliographique contenant cet ordre que leur colonel fut tué.

Le matin de bonne heure, les Boers s'aperçurent de la retraite des Anglais. Leur joie est intense, et quoique leurs pertes soient élevées, ils célébrèrent ce soir des services d'actions de grâces.

Des chirurgiens anglais se sont rendus ce matin sur la colline. Après avoir parlementé, le commandant boer a consenti à ce qu'ils fissent enlever les blessés.

Le sommet du Tabanmyana présentait un spectacle effrayant, où se voyait l'épouvantable pouvoir destructif du feu de l'artillerie. Les brancardiers ont été occupés toute la journée à enlever les blessés, qui sont transportés avec la plus grande rapidité.

(Voir suite en 2^{me} feuille.)

BANQUE FEDERALE

(Société anonyme) LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, le 1^{er} Février 1900.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2 % de commission, de papier bancaire sur:

Table of exchange rates for various countries including France, London, Germany, Italy, Belgium, Amsterdam, Rotterdam, Vienna, New-York, and various bank notes.

Attention!

Un propriétaire ayant l'intention de construire cette année, à la rue du Nord, deux petites MAISONS, aimerait à trouver un amateur qui voudrait lui en acheter une.

Docteur Mamie

Médecin-chirurgien ACCOUCHEUR 32, Rue de la Serre 32.

Consultations de 1 à 3 h. Téléphone. 969-8

Réglages. Une bonne régleuse entreprendrait encore quelques cartons de réglages plats par semaine.

La Fabrique de Boîtes de montres Pierre Frainier et ses Fils à MORTEAU

On demande pour une fabrique d'ébauches un jeune homme connaissant bien l'horlogerie et le petit outillage.

Vente d'une scierie et d'une forge avec force motrice hydraulique à SERRIÈRES

Afin de sortir d'indivision, les heirs de M. Frédéric Martenet, quand vivait propriétaire et industriel à Serrières, exposeront en vente aux enchères publiques...

Bâtiments à vendre ou à louer au Val-de-Ruz.

Un Bâtiment de construction récente - 3 logements, buanderie, jardin; - belle situation pour pensionnat ou séjour d'été.

Atelier à remettre

L'Administration de la faillite F. CHATELAIN, à Neuchâtel, serait disposée à remettre de gré à gré, l'atelier de faillite pour la fabrication d'instruments de précision.

SOCIÉTÉ de CONSOMMATION La Chaux-de-Fonds. Encore quelques centaines de Brésiliens, St-Félix, Mexicalins, Habana, Flora.

ASTI OUVERT première qualité, à 95 C. le litre, au magasin tenu par M. NUMA HERTIG, rue de la Demoiselle 4.

Brasserie Métropole Tous les Mardis et Vendredis soir, GRAND CONCERT donné par l'Orchestre MAYR

BRASSERIE DU GAZ (anciennement Brasserie de LA LYRE) 23, RUE du COLLÈGE 23. Attention! Attention! VISIBLE à partir de JEUDI matin

DEMANDE D'EMPLOI Un fromager exempté du service militaire et connaissant à fond la fabrication du fromage à pâte dure

Langue Allemande LEÇONS, TRADUCTIONS (Allemand-Français, Français-Allemand), CORRESPONDANCE, etc.

Eventails Fleurs et Plumes pour Bals. GAZES - PELUCHES Rubans Bijouterie fantaisie Peignes COURONNES et Voiles pour Epouses

Voyageur Jeune homme sérieux, marié, employé dans l'horlogerie depuis 10 ans, à l'étranger, connaissant les langues française et allemande.

Cadran. On demande à acheter d'occasion des cadran jaunes, blancs et bruns avec et sans guirlandes en 19 à 22 lignes pour l'Autriche.

ouvrier boulanger cherche place de suite. Certificats à disposition. - S'adresser par écrit sous chiffres Z. 342 C.

Adolphe RYCHNER ENTREPRENEUR Rue du Parc 103 et Rue de Pouillerel Briques en ciment

Attention! Une honorable famille de la Suisse allemande demande une jeune fille qui, tout en ayant l'occasion d'apprendre la couture et la langue allemande, pourrait rendre quelques services au ménage.

A louer pour le 23 Avril 1900, un 1er étage de 3 chambres, cuisine et dépendances.

Montres Roskopf Les fabricants de ce genre de montres sont priés de donner leur adresse, avec prix et quantité qu'on peut livrer par mois.

10 FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

LES QUISSERA

PAR Georges BEAUME

La voiture alerte, aux claquements du fouet, les emporta par le village à moitié endormi. Le vent passait en coup d'éventail, mouillé par les premières brumes.

vre: Quissera se félicitait des résolutions de son fils, qu'il croyait conquis par la beauté de sa terre. Un moment, ils gardèrent le silence.

« Je ne dois pas être un fameux Cerdan, dit-il. Je considère, en effet, la contrebande comme un vol commis au préjudice de la collectivité que représente l'Etat. »

— Soyons sérieux. Tu connais Taussac, le premier industriel de la Cerdagne. C'est de sa fille qu'il s'agit.

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

L'IMPARIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

(Suite)

La *Pall Mall Gazette* publie une dépêche de Capetown, en date du 24 janvier, signalant le bruit persistant de la délivrance de Mafeking. Rien ne confirme cette nouvelle.

La *Westminster Gazette* annonce, d'après une dépêche de son correspondant de Pietermaritzburg, que la totalité des troupes du général Buller a repassé la Tugela.

Les pertes anglaises sont très fortes.

Dépêche du *Times* :

Camp de Spearman, 28 janvier, 9 h. 30 soir. — La retraite de Spion kopje s'est effectuée en bon ordre.

Les troupes du général Warren ont repassé la Tugela vendredi.

De la *Morning Post* :

Camp de Spearman, 27 janvier, 5 h. 50 soir. — Les Boers qui se sont plusieurs fois rapprochés de nos troupes jusqu'à trente mètres ont également beaucoup souffert et leurs pertes sont comparativement plus fortes que les nôtres.

Notre artillerie n'a pu lutter contre l'artillerie supérieure à longue distance des Boers.

Il se peut que la position des Boers devant Ladysmith soit imprenable avec le nombre d'hommes que nous avons mis en ligne, mais on va toutefois essayer de nouveau de délivrer cette place.

Kimberley, 26 janvier (par héliographe à Modders-River :

Tous les sujets anglais de Barkly-West ont reçu du commandant boer l'ordre de comparaître devant lui en tenue de campagne, munis de trente cartouches chacun et de vivres pour huit jours. Dans le cas de non-comparution, ils seront frappés d'une amende de 37 livres sterling, avec la perspective de trois mois de prison avec *hard labour*.

Trois cents Anglais sont visés par cet ordre.

Peu de renseignements, aujourd'hui, du théâtre de la guerre.

Le général Kelly Kenny a occupé Thelus station, entre les positions du général French et celles du général Gatacre, contribuant ainsi à relier ces deux généraux. Ce n'est pas ce fait de guerre qui changera beaucoup la situation dans le nord de la colonie du Cap.

Mais elle peut indiquer que lord Roberts a décidé d'abandonner Ladysmith, de ne pas renforcer le général Buller et d'entrer dans l'Etat d'Orange par le sud. D'autres symptômes semblent fortifier cette hypothèse. Deux transports envoyés à Durban avec de l'artillerie et de la cavalerie ont été rappelés au Cap. D'autres arrivent.

D'après la *Daily Mail*, le général Buller tenterait un nouvel assaut contre la droite des Boers. Il compte dégager Ladysmith dans une semaine. La brigade Dundonald dont le sort inspirait de vives inquiétudes vient de repasser la Tugela.

On a beaucoup parlé de l'explosion de l'arsenal boer à Johannesburg. Il faut remarquer que cette nouvelle n'arrive que par des réfugiés et qu'elle daterait du 20 janvier. D'ailleurs, le mot arsenal est impropre. Il y avait à Johannesburg une fabrique importante de pièces mécaniques, la fabrique Beybee. Le gouvernement du Transvaal y a installé depuis le commencement de la guerre des ateliers de réparation et peut-être de fabrication. Mais ce n'est point là son arsenal. Il y a, d'ailleurs, un autre grand atelier du même genre à Pretoria.

La fabrique de dynamite, où sont en ce moment fabriqués les explosifs, se trouve entre Johannesburg et Pretoria. C'est la plus grande du monde. Elle couvre des lieues de terrain à Modderfontein et ne saurait être détruite d'un coup par une explosion.

Au Natal

On transmet au *Temps* une dépêche qui relate un télégramme du correspondant militaire du *Manchester Guardian* donnant, à la date de mercredi dernier, un récit de la bataille de Spion kopje d'un grand intérêt :

Camp de Spearman, 25 janvier (retardé dans la transmission) :

L'affaire de Spion kopje a déplacé de gauche à droite le centre d'opérations du général Buller. Notre gauche ne paraît plus menacée.

Si nous pouvons garder Spion kopje, il nous sera possible de couper les lignes des Boers et nous rendrons ainsi inutiles leurs retranchements à l'ouest.

Ce matin, nous avons constaté que nos troupes, sur le sommet de Spion kopje, étaient pressées de très près, et nous y avons aussitôt dirigé des renforts.

Pendant que nos soldats escaladaient le kopje, notre artillerie les appuyait d'un feu incessant, mais les Boers les couvraient en même temps d'un feu général très meurtrier.

Le maxim Nordenfeldt des républicains, que nos soldats ont baptisé « Pom-pom » a mis à une terrible épreuve le courage de nos hommes.

Par trois fois les Boers ont essayé de reprendre leurs retranchements, mais nos hommes étaient rendus presque invisibles par la poussière soulevée par l'explosion des obus et par la fumée.

Les Boers ont changé leur position en faisant un à-gauche.

La prise du Spion kopje est probablement le point « tournant » de la campagne...

D'autre part, le *Times* publie un autre récit :

L'attaque de Spion kopje a été fort brillante. La marche a été pénible, car il faisait très noir ; mais les hommes, bien dirigés, purent gagner, par un sentier très rapide, le sommet de l'angle sud de la plate-forme.

La résistance fut presque nulle ; nous ne fûmes découverts qu'à trente yards du premier « schausje », et les Boers, après avoir déchargé leurs fusils sur nous, prirent la fuite. La partie la plus élevée de la montagne fut en notre possession vers les quatre heures, et, le temps étant très couvert, nous résolûmes d'attendre le jour.

Ce n'est que vers huit heures qu'il parut enfin et nous fûmes salués par un feu terrible venant comme toujours, de directions invisibles. Sur un point, trois fois nos hommes s'avancèrent, trois fois ils furent repoussés. Ce combat dura de neuf à onze heures, lorsque, enfin, notre artillerie put découvrir les canons boers et les réduire au silence.

Pendant ce temps-là, de nouvelles troupes étaient arrivées et le combat reprit de plus belle ; on se battit ainsi jusqu'au soir. La brigade du général Lyttelton avait pris le côté est, de façon que toute la colline se trouve en notre possession.

En Espagne

On avait organisé un meeting en faveur des Boers à Barcelone. Le but en était :

1^o De protester contre tout acte de violence d'un pouvoir étranger pour réformer la politique et la Constitution d'un pays civilisé.

2^o De demander la suspension des hostilités dans l'Afrique du Sud.

3^o De demander que la Constitution définitive des Etats du Sud africain soit soumise au plébiscite des habitants.

4^o Que le différend anglo-boer soit soumis à une commission des deux pays sous la présidence d'un neutre.

5^o De supplier le tsar d'interposer ses bons offices pour faire cesser immédiatement les hostilités.

Le gouvernement a interdit ce meeting pour ne pas sortir de la stricte neutralité qu'il s'est imposée.

Un livre bleu

Le Foreign office a publié un Livre bleu sur les Affaires du Sud-Afrique.

D'après ce Livre bleu, il paraît que le président Steijn, cédant aux supplications de M. Schreiner, premier ministre de la colonie du Cap, avait promis que cette colonie ne serait pas envahie par les Orangistes, si le gouvernement du Cap s'engageait à empêcher un envahissement de l'Orange par les territoires de la colonie du Cap, et à empêcher toute espèce de troupes de traverser cette colonie pour envahir l'Orange.

Enfinement M. Schreiner avait dû décliner de prendre cet engagement.

Correspondance Parisienne

Paris, 31 janvier.

On discute beaucoup dans les couloirs de la Chambre une résolution que vient de prendre la Ligue des Contribuables et qui tend à imposer aux candidats des futures élections législatives l'engagement de supprimer l'initiative des députés en matière de dépenses. M. Jules Roche, le grand prêtre de cette Ligue, qui a pour objet la réduction des impôts, rend l'initiative parlementaire responsable de l'accroissement des dépenses et des charges publiques. Or les opinions sont fort divisées sur cette résolution. A mon sens, on ne peut ni

supprimer, ni même limiter l'initiative parlementaire, car c'est une prérogative naturelle de la représentation ; on peut en revanche la réglementer. J'ai déjà eu l'occasion d'insister sur le fait qu'on ne tient pas assez compte de certaines dépenses proposées par des députés. Mais il est écrit que la Ligue des Contribuables, fondée dans une excellente intention, ne manœuvrera que maladroitement dans sa soif de réformes radicales. Des candidats à la députation prendront peut-être l'engagement qu'on leur demande, mais cela ne mènera à rien. C'est du gouvernement qu'une proposition de réforme modérée devrait partir.

On attend pour demain une interpellation, émanant de l'opposition, sur le cas de blâme au cardinal Richard, archevêque de Paris. Le gouvernement n'aura pas de peine à répondre et ce sera une séance perdue à la Chambre, d'autant plus que l'opinion est restée assez indifférente.

En revanche, elle ne l'est pas à l'égard des projets de réorganisation complète de la flotte de guerre, lesquels viennent d'être soumis au Parlement. Ces projets concernent à la fois la défense de nos côtes et la protection des colonies. Les dépenses sont supputées à neuf cents millions. Tous les partis étant déjà d'accord sur les grandes lignes, l'affaire passera haut la main, mais non sans des batailles sur certaines questions de détail.

C. R. P.

Nouvelles étrangères

France. — Paris, 31 janvier. — M. Millebrand a désigné M. Mougeot pour représenter l'administration des postes et télégraphes aux fêtes organisées à Berne le 2 avril à l'occasion du 25^{me} anniversaire de la fondation de l'Union postale universelle. Plusieurs fonctionnaires accompagneront M. Mougeot.

Paris, 31 janvier. — L'*Officiel* annonce que M. Bihourd, ministre de France à la Haye, est nommé ambassadeur de France à Berne.

Paris, 31 janvier. — M. Emile Zola ayant accusé M. Judet de faux au sujet de la publication dans le *Petit Journal* de documents concernant le père de M. Zola, M. Judet a poursuivi M. Zola en diffamation. Le tribunal correctionnel a acquitté M. Zola aujourd'hui mercredi. Le jugement a été accueilli par les cris de : « Vive Zola ! »

Italie. — Rome, 31 janvier. — La Chambre valide à une grande majorité les élections Lurati, De Andreis et Chiesi.

Angleterre. — Londres, 31 janvier. — La Chambre des communes continue la discussion de l'amendement Fitz-Maurice. M. Stevenson demande des explications sur l'abandon du plan de campagne primitif et sur l'inexactitude des renseignements au sujet des préparatifs des Boers. M. Balfour reconnaît que les renseignements étaient incomplets, mais il n'est point prouvé, selon lui, qu'ils fussent faux. Sir Michael Hicks Beach dit qu'il ne lui appartenait pas de provoquer une augmentation de crédit pour le service des renseignements. M. Stevenson réplique et constate que les membres du gouvernement se renvoient la balle. Il déclare qu'il soutiendra l'amendement Fitz-Maurice, mais qu'il donnera son appui au gouvernement pour terminer la guerre.

M. Brookfield dit que la campagne du Transvaal montre combien l'Angleterre serait faible vis-à-vis d'une grande puissance. Il critique l'organisation démodée du ministère de la guerre, ajoutant toutefois qu'il ne travaillera pas à la chute du gouvernement.

Sir R. T. Reid rend le gouvernement responsable de la guerre et justifie le Transvaal de toutes les accusations portées contre lui par certains politiciens. Il montre que les Afrikaners ne conspiraient nullement ; c'est l'affaire Jameson qui a tout gâté et la Chambre devrait reprendre l'enquête sur cette affaire. (*Vifs applaudissements sur les bancs de l'opposition*). L'orateur reproche au gouvernement d'avoir, pendant qu'il négociait, accumulé les troupes au Cap. On ne réduira, dit-il, le Transvaal qu'en exterminant la moitié de sa population mâle et au prix de pertes terribles pour les Anglais.

Tels sont les fruits du nouvel impérialisme, qui ne respecte pas la liberté des peuples faibles. Les citoyens honnêtes doivent lutter contre cet esprit et chercher à le détruire sous peine d'être eux-mêmes détruits par lui.

Espagne. — Madrid, 31 janvier. — Le général Correa est mort.

— On a constaté à Madrid 5000 cas bénins d'influenza.

Turquie. — Constantinople, 31 janvier. — La jeune Zemelli, en faveur de laquelle était intervenue l'ambassade d'Italie, a été conduite mercredi à l'ambassade et rendue à son père.

Chronique suisse

Tunnel du Simplon. — Voici la liste des accidents survenus au cours du percement du Simplon pendant les mois d'octobre, novembre et décembre 1899, publiée avec le rapport trimestriel n° 5 sur l'état des travaux :

Côté nord. — 127 ouvriers ont été victimes d'accidents pendant le trimestre ; 90 cas sont survenus dans le souterrain et 37 à l'extérieur.

Le 8 octobre, le mineur Morello Pietro, de Tacagnasco, a eu la cuisse droite fracturée par une masse de roche détachée du plafond du tunnel. Il est encore en traitement. — Le 26 octobre, le mineur Di Francesco Giuseppe, de Novara (Sicile), a eu le pied droit pris dans un engrenage de la perforatrice ; il a subi l'amputation du troisième doigt du pied. — Le 10 novembre, le mineur Salvino Giovanni, de Guasolo, pris entre deux wagonnets, a éprouvé une fracture du bassin, pour laquelle il est encore en traitement. — Le 30 décembre, le mineur Givachino Giovanni, d'Ancône, entraîné dans la chute d'un échafaudage, s'est cassé la cuisse.

Carrière de Naters. — 23 accidents, tous sans gravité, y sont survenus pendant ce trimestre.

Côté sud. — 102 accidents pendant le trimestre, 60 dans le tunnel et 42 à l'extrémité. Aucun cas grave.

Les dispositions suivantes ont été prises pour améliorer l'état des ouvriers :

Côté nord. — 200 ouvriers en moyenne profitent journellement des bains dont l'installation vient d'être terminée, mais dont l'usage n'est pas obligatoire.

A Naters, on a ouvert le bâtiment d'école pour les enfants italiens.

100 ouvriers sont logés au casernement, 110 y prennent pension, 35 sont nourris à la cantine du tunnel. Le mouvement du magasin alimentaire ascende à environ 3000 fr. par mois.

A fin décembre, toutes les installations en faveur des ouvriers étaient en marche.

Côté sud. — 9 employés sont logés à l'hôtel et y prennent pension. Les dortoirs ne sont plus occupés que par environ 35 ouvriers ; leur utilisation va donc en diminuant. Un local mis à disposition par l'Entreprise du tunnel sert d'école et de chapelle au personnel de religion réformée. Une chapelle catholique a été construite à Balmalunesca, au moyen de souscriptions et sous le patronat de Mgr l'évêque de Novare. Elle a été inaugurée le 4 décembre. Une école pour les enfants catholiques a été ouverte dans la même localité.

Tir fédéral Lucerne 1901. — Parmi les artistes suisses, résidant soit en Suisse soit à l'étranger, un concours est ouvert pour fournir des croquis de médailles d'argent ainsi que d'ornements pour boîtes de montres de messieurs.

Une somme de 400 fr. sera affectée aux prix des meilleurs croquis, qui resteront la propriété du Comité d'organisation.

Un jury spécial a été nommé pour juger des travaux et décerner les prix. Il se compose de M. Roman Abt, président de la Société des Beaux-Arts, M. Séraphin Weingartner, directeur de l'école des arts et métiers, M. Schumacher-LaSalle.

Les croquis, pourvus d'un motto et accompagnés d'un billet fermé contenant le nom de l'artiste, doivent être remis au Comité des dons jusqu'au 28 février prochain au plus tard.

Pour le Transvaal. — Lundi dernier, l'expédition organisée par la Croix-Rouge suisse est partie pour le Transvaal. Elle se compose, comme on le sait, des D^{rs} J. de Montmollin, de Neuchâtel, R. König, de Berne, et Fritz Suter, de Suhr.

A son arrivée à Naples, l'expédition sera reçue par le consul de la République sud-africaine. Elle s'embarquera, jeudi 1^{er} février, à bord du navire *Kaiser*, pour se rendre dans la baie de Delagoa, en passant par Port-Arthur, Saïd, Suez, Dar-es-Salam, etc. On pense qu'elle arrivera à Lourenço-Marqués le 28 février, d'où elle se rendra à Pretoria en chemin de fer en vingt-quatre heures.

A son arrivée à Pretoria, elle se présentera au secrétaire d'Etat de sa République sud-

africaine, et se mettra à ta disposition. L'expédition est sous la protection du Conseil fédéral, et, par son entremise, sous la protection du consul allemand à Prétoria. Elle est abondamment pourvue d'instruments de chirurgie et de médicaments, pour une somme d'environ 7000 fr.

Autant qu'il sera possible, les membres de l'expédition resteront ensemble et travailleront en commun. Quant au personnel auxiliaire dont elle aura besoin, il sera recruté parmi les Suisses, qui se trouvent en grand nombre au Transvaal. Chaque quinzaine l'expédition adressera à la direction de la Croix-Rouge suisse un rapport, dont il sera donné connaissance à la presse.

Le total des dons parvenus jusqu'à présent au caissier central est de 26,656 fr. 60 c.

La « Berner Alpen-Milch-Gesellschaft » à Stalden, et la fabrique Nestlé à Vevey ont fait don à l'expédition de sept caisses de lait condensé.

Nouvelles des Cantons

BERNE. — *Tour de force.* — Un fonctionnaire postal de Berne, M. Ch. Walther, vient, dit-on, d'accomplir le tour de force d'écrire sur une carte de correspondance ordinaire une description de voyage résumée en 8360 mots. M. Walther a écrit sans lunettes ou verres grossissants et il a terminé en trente heures la tâche qu'il s'était imposée. Il est prêt à renouveler l'expérience devant témoins.

GENÈVE. — *Conseil municipal.* — Au Conseil municipal, M. Cherbuliez, vice-président, fait l'éloge funèbre de M. Ricou, président décedé.

M. Henry Boveyron, radical, est élu président à l'unanimité.

M. Turrettini annonce que, vu l'augmentation du prix du charbon, la ville de Genève sera obligée, dès le mois de juin, de porter le prix du gaz de 20 à 22 centimes le mètre cube.

M. Lamunière, président du Conseil administratif, présente un long rapport à l'appui du projet d'emprunt de 12 millions. La somme est assez vivement critiquée à droite; on demande de ne faire figurer dans l'emprunt que les dépenses réellement votées, et de le réduire à huit ou neuf millions.

Le projet est renvoyé à une commission.

— On jouait, dimanche en matinée, *Guillaume-Tell* au Théâtre de Genève. Quelques minutes avant de paraître en scène, alors qu'il était impossible de modifier le spectacle, le ténor, M. Donadi, recevait une dépêche lui apprenant la mort de son père. Néanmoins, malgré l'émotion qui lui étreignait la gorge et luttant contre un enrouement provoqué par cette commotion, le pauvre artiste remplit jusqu'au bout son devoir, à côté de camarades obligés par leur rôle à lui parler de funérailles et lui-même chantant: « Mon père, je ne le verrai plus!... »

Les partenaires de M. Donadi, qui pleuraient à chaudes larmes, sans que le public s'en doutât, étaient littéralement bouleversés par la cruauté de la situation.

Le métier d'artiste a parfois de dures exigences.

Chronique du Jura bernois

Franches-Montagnes. — Jeudi, au Boéchet, des enfants s'amusaient près d'un billot de bûcheron. L'un d'eux, soulevant une hache, la laissa retomber sur le bloc et coupa net le bout de l'index de la main droite de son petit frère âgé de trois ou quatre ans.

Laufon. — La foire de Laufon, qui devait se tenir le 6 février, n'aura pas lieu, à cause des cas de surlangue qui se sont produits dans le district.

Actuellement, à Wahlen, il y a quatre étables mises à ban.

Chronique de l'horlogerie

Horlogerie. — Le Comité-directeur du *Journal suisse d'horlogerie* ouvre un nouveau concours pour des travaux écrits sur un sujet déterminé se rapportant à l'horlogerie et à ses diverses branches, tant en fabrication complète qu'en parties détachées, ainsi qu'aux industries similaires, boîtes de montres, bijouterie, joaillerie, art du diamantaire, fabrication des pièces à musique, etc.

La même personne pourra concourir pour des sujets différents; toutefois elle n'aura droit qu'à un prix, dont le rang sera déterminé par le meilleur des travaux qu'elle aura présentés, le nombre de ces derniers servant d'ailleurs de base pour établir la valeur de la récompense décernée.

Les mémoires présentés doivent être inédits, écrits aussi simplement que possible, même en langage d'atelier, mais il est recommandé d'y joindre à l'appui, s'il y a lieu, des figures ou des photographies. Les objets en nature seront également admis, à condition qu'ils soient accompagnés d'un texte descriptif. Les mémoires et textes peuvent être rédigés en français, en allemand, en italien ou en anglais, et devront être remis ou expédiés au Comité-directeur du *Journal suisse d'horlogerie*, à Genève, jusqu'au 31 août 1900.

Chaque mémoire devra porter une devise ou un chiffre, qui sera répété sur un pli cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

L'observation d'une de ces clauses enlève tout droit à une récompense.

Une somme de 200 francs sera appliquée, s'il y a lieu, à un ou à plusieurs prix. Elle pourra être augmentée si le nombre et la valeur des mémoires présentés l'exigent. Un diplôme spécial sera remis aux concurrents qui auront obtenu un prix ou une mention.

Le *Journal suisse d'horlogerie* se réserve le droit, s'il le juge convenable, de publier tout ou partie des travaux récompensés; les autres, ainsi que les objets en nature, seront renvoyés à ceux de leurs auteurs qui les réclameront.

Le Comité recevrait avec plaisir des projets relatifs à un souvenir à offrir aux lecteurs et clients du journal à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire. Une somme indépendante pourrait être affectée à ce concours spécial.

Information. — Les intéressés peuvent demander des renseignements sur les maisons

A. H. Leibius, Horlogerie-bijouterie
32, Gracechurch Street
ou 309, Frenchchurch Street, Londres

au Secrétariat général de la Chambre cantonale du commerce, à la Chaux-de-Fonds.

Chronique locale

* *Conseil général.* — Le Conseil général se réunira à l'Hôtel communal le vendredi 2 février 1899, à 4 1/2 heures du soir, avec l'ordre du jour suivant:

1. Rapport du Conseil communal à l'appui du plan définitif de transformation de la gare.
2. Rapport du dit Conseil sur la fusion des communes de la Chaux-de-Fonds et des Eplatures.
3. Rapport du dit Conseil concluant à changer le nom de « Rue de la Demoiselle » par celui de « Rue Numa Droz ».
4. Rapport du dit Conseil à l'appui d'une demande de crédit pour l'installation de la lumière électrique au Temple français.
5. Divers.

* *Société militaire sanitaire suisse.* — La section fondée il y a une année dans notre localité, compte actuellement 37 membres actifs et 30 membres passifs. Elle a organisé depuis le mois de mars une dizaine d'exercices ou conférences et cherchera à déployer une activité plus grande encore à l'avenir.

Des séances (exercices, conférences ou assemblées) auront lieu dorénavant le second et le quatrième lundi de chaque mois au collège primaire, salle 16. Tous ceux qui s'intéressent au service sanitaire, qui désirent acquérir quelques connaissances sur les premiers soins à donner en cas d'accidents ou développer celles qu'ils possèdent déjà, sont chaleureusement invités à assister à ces séances et à se joindre à cette société, dont peuvent faire partie, comme membres actifs, tous les soldats suisses, et comme membres passifs, tous ceux qui le désirent.

Pour tous renseignements s'adresser au comité, lequel pour l'année 1900, se compose comme suit:

- MM. Albert Perret, président, rue de la Demoiselle 51.
Daniel Wuilleumier, vice-président, rue A.-M. Piaget 63.
Charles Robert-Tissot, secrétaire, rue de la Demoiselle 100.
Louis Calame, vice-secrétaire, rue de l'Aurore 1.
Louis Bandelier, caissier, rue du Parc 31.
Charles Huguenin, chef du matériel, Crêt Rossel 9.
Paul Krankenhagen, assesseur, rue de la Balance 1.

(Communiqué.)

* *Théâtre.* — Nous rappelons que ce soir on jouera *Roméo et Juliette*, musique de Gounod. Comme il sera donné une seule représentation de cet opéra, les amateurs seront nombreux au Théâtre ce soir.

* *Régional Saignelégier-Chaux-de-Fonds.* — A l'occasion de la foire de Saignelégier, qui aura lieu le 5 février, le train spécial ci-après sera mis en marche avec arrêt dans chaque station:

Place-d'Armes dép. 6 h. — matin
Saignelégier arr. 7 » 40 »

(Communiqué.)

* *Bienfaisance.* — La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance, Fr. 42.— pour la Bonne-Oeuvre, don des fossoyeurs de Madame Caroline Ducommun-Maire.

— Le Comité des Amies des Malades (diaconesses visitantes) remercie chaleureusement les personnes qui lui ont fait parvenir les dons suivants:

- | | |
|-----------------|-----------------|
| Anonyme | Fr. 10.— |
| » | » 20.— |
| M. et Mme W. | » 4.— |
| Anonyme | » 25.— |
| Par M. M. Bloch | » 7.— |
| Anonyme | » 5.— |
| Total | Fr. 71.— |

— La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance de la Boucherie sociale, à l'occa-

sion du 25^{me} anniversaire de sa fondation la somme de Fr. 1000.— à répartir aux œuvres de bienfaisance ci-après:

- Fr. 100.— à l'Hôpital.
- » 100.— à l'orphelinat des jeunes garçons.
- » 100.— à l'établissement des jeunes filles.
- » 100.— aux Crèches.
- » 100.— aux Amis des pauvres.
- » 100.— à l'Asile des vieillards du sexe féminin (fonds communal).
- » 50.— au Dispensaire.
- » 50.— aux Diaconesses visitantes.
- » 50.— à la Bonne-Oeuvre.
- » 50.— aux Soupes scolaires.
- » 50.— aux Colonies de Vacances.
- » 50.— à la Famille.
- » 50.— à l'Ecole ménagère.
- » 50.— à l'Abri temporaire.

Fr. 1000.— (Communiqué.)

Dernier Courrier et Dépêches

Paris, 1^{er} février. — Le *Figaro* dit que M. Q. de Beaurepaire a l'intention de poser sa candidature à un siège de député à Troyes.

Tous les journaux constatent le calme au milieu duquel a été annoncé mercredi l'acquiescement de M. Zola.

Londres, 1^{er} février. — Le numéro du 27 janvier du *North China Herald*, qui paraît à Shanghai, est arrivé hier à Londres. Il publie un édit secret de l'impératrice douairière, engageant tous les vice-rois, gouverneurs, généraux, etc., à résister énergiquement aux puissances étrangères, disant que si chacun se montrait loyal, la Chine, avec ses immenses ressources, n'aurait rien à craindre d'un envahisseur.

Il publie également un édit du Tsung-Li-Yamen, déclarant que l'ambition des Italiens n'étant pas satisfaite par la cession de San Mun, ils chercheront probablement à s'emparer d'une autre partie de la côte chinoise, disant aussi que l'action arbitraire et agressive des Français à Kuang Tcheou Wan peut amener une guerre entre la Chine et la France. Les vice-rois, les gouverneurs, les généraux devront être prêts à résister à toute agression et à déclarer la guerre sans en référer à Pékin, si cela est nécessaire, afin de ne pas perdre de temps.

Agence télégraphique suisse

Coire, 1^{er} février. — L'accident du tunnel de l'Albula s'est produit, paraît-il, de la manière suivante: Un coup de mine qui n'était pas parti avait été cherché vainement et l'on avait fini par admettre qu'il avait fait explosion en même temps que d'autres, mais n'avait pas été entendu; continuant donc les travaux, un des ouvriers frappa par malchance sur l'introuvable cartouche, qui fit explosion. Un des ouvriers vint de succomber à ses blessures, ce qui porte à 4 le nombre des morts.

Paris, 1^{er} février. (Dépêche du *Petit Temps*) *Londres, 31 janvier.* — Le *Times*, publie une dépêche (de Kimberley, à la date du 26 janvier, annonçant que les indigènes venus de Half Way House, localité située entre Kimberley et Borday (Barkly?), signalant l'arrivée de renforts boers considérables, avec de l'artillerie. Ces renforts viennent de Spietfontein et marchent contre Kimberley.

Londres, 1^{er} février. — Le War Office a publié hier soir une liste complémentaire des pertes éprouvées par les Anglais à Spion kopje le 24 janvier. Elle comprend 139 morts, 392 blessés et 89 manquants.

Londres, 1^{er} février. — Dans la séance du 31, M. Brodrick réfute les précédents orateurs (Stevenson et Reid), dont les discours tendent à mettre le gouvernement en accusation. Le pays veut que l'on poursuive vigoureusement la guerre. Nous sommes justifiés d'avoir épousé les griefs des uitlanders. La diplomatie ne réussissant pas, et la guerre étant devenue nécessaire, cela démontre la fausseté des accusations portées au sujet de l'enquête sur le raid Jameson. Les Boers sont encouragés par les propositions d'amendements de nature à montrer que des divergences d'opinions existent à la Chambre, ce qui peut leur faire espérer l'abandon de la guerre, ou l'obtention de la paix à de meilleures conditions que celles que le gouvernement a l'intention de leur imposer.

Le débat est ajourné et la séance levée.

Aldershot, 1^{er} février. — La quatrième brigade de cavalerie a reçu inopinément l'ordre de s'embarquer immédiatement pour l'Afrique.

Londres, 1^{er} février. — On télégraphie du Cap au *Daily News* que plus de 5000 Hollandais du Cap ont rejoint les Boers depuis le commencement de la guerre.

Londres, 1^{er} février. — Le *Daily Telegraph* annonce qu'il est probable que la flotte de réserve sera mobilisée.

Londres, 1^{er} février. — On télégraphie de Lourenço-Marqués au *Times* que le Portugal a notifié que des passeports ne seront délivrés qu'aux personnes que les consuls certifieront n'être pas des militaires.

Londres, 1^{er} février. — Le *Daily Graphic* dit que pendant la défense de Spion kopje, les Anglais ont eu 30 officiers et 175 hommes tués, 33 officiers et 530 hommes blessés, 6 officiers et 70 hommes manquants, soit au total 844.

Londres, 1^{er} février. — On télégraphie de Spearman's camp à la *Morning Post*, à la date du 28, que l'on croit que le général Buller va tenter un suprême effort pour forcer les lignes des Boers.

Londres, 1^{er} février. — Un conseil de cabinet aura lieu samedi à Londres.

Francfort, 1^{er} février. — On télégraphie de Budapest à la *Gazette de Francfort* que le parti socialiste hongrois a adressé aux mineurs hongrois quinze mille exemplaires d'un appel dans lequel on les engage à soutenir leurs camarades de la Bohême, dont la victoire sera aussi une victoire des ouvriers hongrois. L'agitation principale est dirigée contre les heures supplémentaires de travail, afin d'empêcher que du charbon hongrois ne soit fourni à la Bohême.

Londres, 1^{er} février. — On télégraphie de Buenos-Ayres au *Times* qu'un décret interdit aux ministres et consuls étrangers de communiquer les nouvelles concernant la peste. Les ministres réunis ont demandé des explications. Plusieurs cas de peste ont été constatés.

Paris, 1^{er} février. — L'ouverture de l'Exposition universelle de Paris se fera sans aucun doute à la date fixée, soit le 15 avril 1900. Les travaux sont poussés partout avec la plus grande activité et on est en droit d'espérer que les différents groupes seront entièrement aménagés au moment de l'ouverture.

Le commissariat suisse, de son côté, a pris ses mesures pour terminer en temps utile les installations dont il s'est chargé. Il invite expressément MM. les exposants suisses à faire parvenir leurs envois à Paris dans les délais qui leur ont été fixés et les prie instamment d'apporter tous leurs soins à leurs envois.

NOS ANNONCES

Service des Primes

Ont obtenu un Volume Incendie de la Chaux-de-Fonds:

- 1334. M. Girard, rue de la Demoiselle 9.
 - 1345. M. Traugott, rue Léopold Robert 80.
 - 1383. Mme Paroz, rue du Collège 23.
 - 1394. M. X.
 - 1400. M. X.
 - 1411. MM. Haasenstein & Vogler, L.-Rob. 32.
 - 1422. M. Von Allmen, rue de l'Hôtel-de-Ville.
- Les primes sont délivrées immédiatement aux ayant droit.

DAME recom., dist., caract. affect., s'offre à diriger intérieur, ou dem. place de dame de compagnie au pair si on le désire. — Adr. offerts sous E. E. 1304, au bureau de l'IMPARTIAL. 1904-8

Emplâtres Alcock

(Maison fondée, en Amérique, en 1847.)
Les Emplâtres Alcock sont un remède contre

- le Rhumatisme
- le Lumbago,
- la Sciaticque,
- le Rhume.
- la Toux,
- la faiblesse de la poitrine,
- la faiblesse du dos, etc., etc.

Les Emplâtres ALCOCK ont les seuls emplâtres poreux qui soient véritablement et auxquel on pulvise de la fleur. Demandez les emplâtres ALCOCK et n'en prenez pas d'autres.

En vente chez tous les Pharmaciens et Droguistes.

Si vous avez des cors aux pieds, appliquez les Emplâtres Alcock taille spéciale pour les cors.

L. & C. HARDTMUTH
Manufacture de Crayons, fondée à BUDWEIS (Autriche), en 1790

productrice des incomparables CRAYONS Marqué 8703-24

KOH-I-NOOR

prie MM. les Professeurs de dessin, les Commissions scolaires, etc., de vouloir bien expérimenter ses CRAYONS COURANTS pour le DESSIN, qui se trouvent chez tous les bons papeteriers à 10 c. le crayon et 1 fr. la douzaine.

La Fabrique est disposée à soumettre à l'examen les susdits Crayons courants, en expédiant par l'entremise de ses clients à MM. les Professeurs et aux Commissions scolaires, qui en feront la demande, des

Echantillons GRATIS

Le plus Agréable

THE CHAMBARD

Le Meilleur Purgatif

357-19

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

Restaurant des Armes Réunies
GRANDE SALLE
Dimanche 4 Février 1900
dès 2 1/2 h. après midi,
Grand Concert
donné par 1404-2
le Club des Mandolinistes et Guitarristes
ESTUDIANTINA
avec le bienveillant concours de M. C. JAGOT, baryton, et de M. A. CHOPARD, violoncelliste.
Direction: A. MARAZZI.
Entrée, 50 c. — Entrée, 50 c.
MM. les membres passifs sont priés de se munir de leur carte de saison 1900.

Café du GLACIER
5, rue de la Boucherie 5.
Samedi 3 Février 1900
dès 7 1/2 h. du soir

SOUPER AUX TRIPES
Se recommande, 1420-2

Mouvements. A vendre des mouvements 15 lig. nickel, sav. rem. ancre, repassés; 70 cartons 16 lig., des mêmes; 100 cartons à clef, ancre 15 à 20 lig., et différents autres genres, repassés, plus 200 montres égrenées et un lot montres sav. 15 à 17 lignes, clef et remontoir, 1 burin-fixe Delachaux, outils et fournitures, 60 grosses ressorts exportation, 3000 pierres taillées pour bijouterie. — S'adr. à M. H. PERRÉNOUD, rue des Envers 20, Locle. 1388-3

CUISINE POPULAIRE
DE LA CHAUX-DE-FONDS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
des Actionnaires
le Vendredi 9 Février 1900
à 8 1/2 h. du soir
au Bâtiment de la Cuisine Populaire

Ordre du Jour :
1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale précédente.
2. Rapports administratif et financier.
3. Rapport des contrôleurs-vérificateurs.
4. Renouvellement partiel du Comité.
5. Nomination des contrôleurs-vérificateurs.
6. Divers.
Les actionnaires sont instamment priés d'y assister, en présentant leurs titres d'actions. (H 299 c)

Aux termes des dispositions de l'article 641 du Code fédéral des obligations, l'inventaire, le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport des contrôleurs, sont mis à la disposition des actionnaires chez le caissier, M. H. Rieckel. 1092-3

M^{lles} VERDAN
rue Léopold Robert 18 b
(à côté de l'Ecole de Commerce).

Chapeaux de Deuil
et autres, sur ces derniers FORT RABAIS, ainsi que sur toutes les fournitures de **MODES, FLEURS, PLUMES, AIGRETTES, RUBANS, VELOURS, DENTELLES**, etc. 1327-3

Aux Patrons Charbons
AVIS
On cherche à placer un jeune garçon de 18 ans, chez un bon patron charbon pour y terminer son apprentissage. — S'adresser chez M. Nestor Stoquet, Tramelan. 1283-2

Pour St-Georges 1900
Léopold-Robert 62. 4^{me} étage, 4 pièces, appartement moderne. 1391-6
S'adresser Etude Eug. Wille et Dr Léon Robert, avocats et notaires, rue Léopold-Robert 58.

A LOUER
pour Saint-Georges prochaine, un **LOGEMENT** de 2 chambres, cuisine, corridor et dépendances, situé rue D. Jean-Richard 27, au 3^{me} étage.
S'adresser au 1^{er} étage. 8189-29

Café-brasserie
à remettre pour St-Georges 1900, dans un quartier très fréquenté. 1074-3^o
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A LOUER
pour St-Georges prochaine (1900), un petit appartement de deux pièces et accessoires, au 1^{er} étage, près de la Place Neuve. — S'adresser à M. Victor Brunner, rue de la Demoiselle 37. 1080-3

Boucherie-Charcuterie
EDOUARD SCHNEIDER
Rue du Soleil 4
12165-18
BŒUF 1^{re} qualité, à 70 c. le demi-kilo.
Beau gros VEAU 1^{re} qualité, à 60 c. le demi-kilo.
Jeune MOUTON 1^{re} qualité, depuis 70 c. le demi-kilo.
PORC frais, salé et fumé, prix du jour.
SAUCISSE au FOIE bien conditionnée, à 50 c. le demi-kilo.
SAUCISSE à la VIANDE, pur porc, à 1 fr. le demi-kilo.
Bien assortie en beaux LAPINS à 80 et 85 c. le demi-kilo.
Cervelas, Gendarmes, CHOUCROUTE, SOURIEBE, 25 c. le k.
TÉLÉPHONE Carnets d'escompte. TÉLÉPHONE

J. J. HEER et Fils
NEUCHÂTEL

MAISON DEBLANC
(fondée en 1825) 1310-1

Trousseaux complets
GRAND ASSORTIMENT EN
LINGE CONFECTIONNÉ
pour Dames et Messieurs
fabriqué dans les ateliers de la Maison.

Toilerie fil, mi-fil. Coton.
Rideaux guipure, étamine et mousseline.

ARTICLES DIVERS
tels que : Broderies, Dentelles, Mouchoirs, Tapis, Couvertures de lit, Lingerie et Lainage pour enfants. (H 224-N)

M. Edmond KUFFER fils
représentant de la Maison
VISITERA LA CLIENTÈLE CE PRINTEMPS

QUI prêterait 300 fr. pour six mois, contre bonne garantie, intérêts à convenir. — S'adr. sous initiales F. H. 1321, au bureau de l'IMPARTIAL. 1321-2

Publications Allemandes
Ueber Land u. Meer, Gartenlaube à 70 c. le cahier, Illustrirte Welt, Buch für Alle, à 45 c. le cahier, Chronik der Zeit, à 35 c. le cahier. — A la 1336-2
Librairie BIDOGNET
rue du Parc 70.

Nous achetons comptant PLUS CHER 970-1 que qui que ce soit les Anciens Timbres de 1843 à 64 (H-319-X) (si possible sur lettres), la poste locale 2 1/2, Rappen et le Rayon CHAMPION & C^o, Genève.

COMMANDITE
de 5000 fr. est demandée de suite contre bonne garantie, pour l'exploitation d'une industrie ayant des spécialités laissant un beau bénéfice. — S'adr. sous chiffres Y. 1151, au bureau de l'IMPARTIAL. 1151-1

SKI
norvégiens, marque renommée. Avantages. Importation directe de fabrication.
André ROBERT, Promenade 4. 16130-1

A LOUER
pour tout de suite
Industrie 25. Deux appartements de 3 chambres, cuisine et dépendances. Prix 540 fr.
Pour le 1^{er} Février
Industrie 23. Un pignon d'une chambre, cuisine et dépendances. 192 fr.
Pour le 23 Avril
Industrie 23. Rez-de-chaussée de 3 chambres, cuisine et dépendances. 540 fr.
Industrie 23. Premier étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. 600 fr.
Industrie 23. Deuxième étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. 540 fr.
S'adresser Etude J. CUICHE, rue Léopold-Robert 26.

A LOUER
pour cas imprévu, pour le 23 avril prochain ou pour avant, rue des Granges 6, un deuxième étage de 3 pièces, corridor, cuisine et dépendances. Prix 500 fr. — S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75. 1267-2

A LOUER
pour St-Georges 1900, un joli pignon de 3 chambres, fraîchement restauré et verni, rue de la Demoiselle. — S'adresser à M. Brunner, rue de la Demoiselle 37. 1081-3

Fabrication d'Horlogerie
genre petites pièces bon ouvrage
MOBILIER ET OUTILLAGE
en parfait état d'entretien,
Clientèle, sont à remettre pour cause de départ. 1412-3
S'adresser à M. Chopard-Schott, à St-Imier. (H-551-3)

ORCHESTRE
Bon orchestre pour Noces, Bals et Soirées. — S'adresser rue du Grenier 2, au 2^{me} étage. 1252-3

Qui prêterait
5000 fr. sur garantie de tout repos. Intérêt élevé. — Offres à A. B. C. 1152, au bureau de l'IMPARTIAL. 1152-1

Sommelière
Une jeune personne de bonne conduite cherche une place de sommelière dans un café-brasserie de la ville. Entrée immédiate. — S'adr. sous initiales J. W. 1324 au bureau de l'IMPARTIAL. 1324-2

Articles mortuaires
SPÉCIALITÉ DE
CAPOTES
et CHAPEAUX en crêpe
VOILES et VOILETTES
BRASSARDS
GANTS
COURONNES en métal.
COURONNES en perles
BOUQUETS artificiels
OREILLERS mortuaires.
AU
BAZAR NEUCHÂTELOIS
MODES — CORSETS
Escompte 3 %. 1603-10

Liquidation
Horlogerie en blanc, simple et compliquée, première qualité. — S'adresser à M. Georges AU-BERT, Sentier (Vaud). 14942-3

Pour St-Georges 1900
Léopold-Robert 58. 4^{me} étage, 4 pièces, ces et dépendances. 1398-6
Etude Eug. Wille et Dr Léon Robert, avocats et notaires, rue Léopold-Robert 58.

Appartement à louer
A louer pour le 23 Avril 1900, dans une maison d'ordre et dans un des beaux quartiers de la ville, un appartement de quatre pièces avec corridor fermé, cuisine et dépendances. Prix modéré.
S'adr. au bureau de M. Henri Vuille, gérant, rue St-Pierre 10. 1279-7

Tourbe
malaxée et autre, sèche et bonne qualité.

Maisons à vendre
Plusieurs immeubles, situés dans un bon quartier de la localité et d'un grand rapport, sont à vendre: on se contente d'un à-compte de 5000 fr.
S'adresser à M. A. JAQUET, notaire, place Neuve 12. 8183-22

A LOUER
pour St-Georges 1900, un joli pignon de 3 chambres, fraîchement restauré et verni, rue de la Demoiselle. — S'adresser à M. Brunner, rue de la Demoiselle 37. 1081-3

Restaurant des Armes Réunies
(Grande Salle).
Sonntag Abend den 4. Februar 1900
Theatralische Vorstellung
gegeben vom
Männerchor « Kreuzfidel »
Chaux-de-Fonds
Kassa-Öffnung 7 1/2 Uhr. Anfang 8 1/2 Uhr präzise.
PROGRAMM:
Der Mordbrenner
Dunkle Thaten aus dem Volk
oder Die Aufdeckung des Brandstifters durch die Hexe
Volksschauspiel mit Gesang in 4 Akten von A. Lang.
Als Schluss-Szene folgt:
DIE JUSTITIA
Lebendes Bild mit bengalischer Beleuchtung.
Nach Schluss der Vorstellung:
Soiree dansante
Billets im Vorverkauf à 50 Cent. können bezogen werden bei H. Bisang, coiffeur; Fellmann, coiffeur, rue de la Demoiselle; Café Mme Balmer; Café Zurichois; H. H. Jean Weber, épicer, Stettler, boulanger; Barben, Hôtel du Soleil, und à 60 Cent. Abends an der Kasse.
Indem dieses Stück in hier zum ersten Male zur Aufführung gelangt, so ladet zu recht zahlreichem Besuche höflichst ein
1403-2
Der Theater Club.

Lingère. Une jeune fille de 16 ans désire se placer au plus vite comme apprentie lingère; elle devrait être nourrie et logée. 190-23^o
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Remontages. Un bon ouvrier demande des remontages 9 et 10 lignes. — S'adresser rue de l'Industrie 16, au 3^{me} étage. 1220-1

Jeune homme de 18 ans, possédant belle écriture et connaissant les deux langues, la comptabilité et la machine à écrire, cherche place comme commis, garçon de magasin ou copiste dans maison quelconque. Certificats et références à disposition. 1181-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Portier, Sommeliers, Sommelières, res, Servantes et Commissionnaires, demandent place de suite. S'adresser au Bureau de Placement (autorisé par l'Etat), rue de Bel-Air 8. 1129-1

Fille de chambre. Jeune fille, justifiée dans un grand hôtel de Baden, cherche place analogue dans un hôtel ou grand café de La Chaux-de-Fonds pour se perfectionner dans la langue française. Connaît aussi le service de sommelière. Bons traitements de préférence à forts gages. — S'adr. rue de la Demoiselle 41, au rez-de-chaussée, à droite. 1210-1

Demoielle de magasin. Une jeune fille de toute moralité cherche place dans un bon magasin de la localité. 1168-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprenti. Un garçon quittant l'école ce printemps cherche place d'apprenti **monteur de boîtes.** 1184-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un homme de 19 ans, demande place comme aide dans un commerce où il aurait l'occasion d'apprendre le français, de préférence à La Chaux-de-Fonds. 1185-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprenti. Un jeune garçon pourrait entrer de suite comme apprenti dans un bureau d'affaires. 126-11^o
Adresser les offres sous M. L. 126, au bureau de l'IMPARTIAL.

Commis. Dans un comptoir de la localité, on demande un jeune homme pour s'occuper de la rentrée et sortie de l'ouvrage. On donnerait la préférence à une personne sachant l'allemand. Entrée de suite. 1219-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Visiteur. On demande pour un visiteur-acheteur expérimenté, ayant l'habitude de la petite pièce et pouvant retoucher les réglages. — Déposer les offres par écrit sous initiales D. T. 1221 au bureau de l'IMPARTIAL. 1221-1

Décalqueuse. On demande de suite une bonne décalqueuse pour cadrans soignés. 1209-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseur. Un polisseur et un aviateur, veuse pour boîtes métal sont demandés. — S'adresser à M. A. Schlup, Beau-Site, St-Imier. 1208-1

Jeune homme possédant bonne instruction et bien recommandé est demandé par maison de la place; aurait à exécuter travaux de bureau et à visiter clientèle de place. — Ecrire sous chiffres D. N. 1329, au bureau de l'IMPARTIAL. 1329-1

Mécaniciens. Plusieurs ouvriers capables et un apprenti, sont demandés à l'atelier C.-F. Brandli. 1202-1

Une jeune fille libérée des écoles est demandée pour aider dans un ménage sans enfant; on la prendrait pour 2 ou 3 ans en l'entretenant complètement. 1190-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une jeune fille pourrait entrer de suite pour aider dans un petit ménage. On demande également une personne pour faire des heures et journées. — S'adresser rue de la Balance 5, au 1^{er} étage. 1218-1

Commissionnaire. On demande un jeune homme comme commissionnaire. Entrée immédiate. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1182-1

Jeune homme. On demande de suite un jeune homme pour aider dans un magasin. 1187-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. On demande de suite un jeune garçon pour faire les commissions entre les heures d'école. — S'adresser chez M. J. Ullmann, chemisier, rue Léopold-Robert 59. 1200-1

Commissionnaire. On demande un commissionnaire entre les heures d'école et un apprenti remonteur. — S'adresser rue Léopold-Robert 23, au 3^{me} étage. 1173-1

A louer pour le 23 avril, dans une maison d'ordre et à des personnes solvables, un 2^{me} étage de 3 pièces, cuisine et dépendances, situé rue des Terreaux. — S'adr. rue du Doubs 75, au 1^{er} étage, à droite. 862-5^o

A louer UN APPARTEMENT bien exposé, 5 pièces et dépendances, rue Léopold-Robert, près de la Gare, pour St-Georges, prix 725 fr. UN PETIT MAGASIN près de la Grande Fontaine, location 25 fr. par mois et recevoir paiements et commandes. Téléphone. Petit appartement dans la maison, si désiré. De suite ou pour Saint-Georges. S'adresser au Chantier Pré. 332-11^o

Logement. A louer pour St-Georges, 3 chambres, cuisine et alcôve, situé au 1^{er} étage et au soleil levant, dans une maison d'ordre, non loin de la place du Marché. S'adresser rue du Collège 8, au 2^{me} étage. 316-11^o

Appartement. A louer pour St-Georges 1900 un appartement de 4 chambres avec dépendances, lessiverie et part au jardin. Prix, 550 fr. — S'adr. Place de l'Hôtel-de-Ville 5, au 2^{me} étage. 15444-25^o

Logements à louer de suite ou pour St-Georges prochaine. — S'adresser à M. Albert Pécaut, rue de la Demoiselle 135. 13723-75^o

Appartement. A louer dès maintenant ou pour époque à convenir un appartement remis à neuf, avec cuisine, alcôve, gaz et eau installés. Situé au centre. Prix, 36 fr. 1216-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Logement. Pour le 23 avril, à louer un logement de 2 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser rue du Temple-Allemand 77. 1212-1

Chambre. Une belle chambre meublée et chauffée, exposée au soleil et indépendante, est à louer. — S'adresser rue Neuve 6, au 2^{me} étage. 1171-1

Chambre. A louer dans le quartier de Bel-Air, dans une maison tranquille, une jolie chambre meublée, à 2 fenêtres et indépendante. Prix, 15 fr., chauffage compris. On donnerait la pension, si on le désire. 1205-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre faute d'emploi et à prix modéré un **PISTON** usagé, mais bien conservé et de la fabrique Wahlen, Payerne. S'adresser, entre 7 et 8 heures du soir, chez M. E. Mosimann, rue Fritz Courvoisier 17. 740-8^o

A vendre fourneau en catelles réfractaires, se chauffant à l'antracite, bien conservé. 30 fr. 17001-23^o
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Occasion! A vendre un bois de lit avec paillasses à ressorts et un matelas. Le tout en bon état. 1262-1
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre une belle volière et un joli traineau d'enfant, à bas prix. S'adresser rue de la Demoiselle 109, au rez-de-chaussée, à droite. 1172-1

A vendre de beaux lits Louis XV, lits ordinaires tout neufs, lits usagés à tous prix, magnifiques secrétaires avec fronton, belles commodes en noyer, canapés, jolies tables de nuit, chaises, tables rondes et carrées, un grand lit d'enfant en bois dur, deux potagers avec et sans bouillotte, le tout aux plus bas prix. — S'adresser chez Mme Beyeler, rue du Parc 46, au sous-sol. 1204-1

A vendre faute de place un beau couvert de jeu de boules. Prix modéré. — S'adresser rue du Parc 93, au rez-de-chaussée. 1215-1

A vendre de beaux jeunes chiens de chasse pour l'arrêt (Setter Irlandais, garanti pure race), couleur feu, âgés de 10 semaines peuvent également servir pour la garde. Cédés à un prix avantageux. — S'adresser chez M. Ed. Pellet-Augsburger, rue du Crêt 11. 1101-1

Lits complets
125 fr.
Tables de nuit, commodes, secrétaires, lavabos, armoires à glace.
Salles à manger (noyer massif, buffet (4 portes sculptées), tables à coulisses de notre fabrication, article très soigné, 6 chaises sièges et dossiers cuir de Cordoue 450 fr. 1206-1
Salon Louis XV, recouvert velours frappé, moquette ou soierie, 360 fr.

Halle aux Meubles
RUE SAINT-PIERRE 14

La Caisse Paternelle

Compagnie d'assurances sur la vie humaine, à Paris

FONDÉE EN 1841

Capital social : 5 millions entièrement versés.

Fonds de garantie : 43 millions, non compris les primes à percevoir.

Assurance de capitaux payables au décès de l'assuré,

ou à lui-même s'il est vivant à une époque déterminée.

Assurances dotales. — Rentes viagères.

— Achats de nues-proprétés et usufruits —

Pour renseignements, donnés gratuitement, s'adresser à 13499-5

M. G. ETTER, notaire à Neuchâtel, Place-d'Armes 6

Directeur particulier du canton de Neuchâtel, ou aux agents dans le canton, savoir: MM. Ernest Girard, à Boudry. — Charles Ganière, à Colombier. — Charles Rysler, à Môtiers. — Charles Chabloz, notaire au Locle. — CHARLES OSCAR DUBOIS, à La Chaux-de-Fonds. — F. Chassot, chef de gare aux Hauts-Geneveys.

1900-Saison-Stellen-1900

Hôtel-Personal.

Neben Benützung der offiziellen Stellenvermittlungs-Bureau ist ein Inserat im k-177 L 866-2

„Luzerner Tagblatt“

dem verbreitetsten Blatte im Gebiete des Vierwaldstätter Sees und der übrigen Hötgebiete, sehr zu empfehlen. Inserate betreffend

Stellen-Angebote und Stellen-Gesuche

sind zu richten an die Expedition des „Luzerner Tagblatt“ in Luzern.

1900 - Saison - 1900

POUR

Communions, le Commerce d'expédition d'étoffes Muller-Mossmann, Schaffhouse, envoi suffisamment de drap pour complet de communiant 1063-3

en molleton et tweds prima fr. 9.30 en cheviot anglais pure laine » 12.30

Echantillons de ces étoffes, de même que de celles pour vêtements de messieurs et garçons, franco par retour du courrier.

Comptabilité commerciale

par

A. RENAUD, La Chaux-de-Fonds 344 pages, relié, 11387-16 à 2 fr. 50 l'exempl.

Maison et Terrains

à vendre

A vendre à des conditions avantageuses une maison et un vaste terrain adjacent, le tout situé à la rue de la Demoiselle, entre les rues de l'Hôpital et de l'Ouest. Le terrain pourrait être utilisé pour la construction d'une fabrique ou d'un grand atelier. H-241-c 769-2 S'adresser, pour tous renseignements, à M. THEILE, architecte, rue du Doubs 93.

Savon

contre les affections de la peau au soufre et goudron

de A. BRUN, licencié ès-sciences, Genève, souverain contre les Dartres, Démangeaison, Rougeurs, Boutons, etc. 80 c. le pain. En vente à la Pharmacie L. BARBEZAT, rue de la Demoiselle 86. H-8035-x11370-16

BUREAU

Henri Vuille

Gérant

RUE SAINT-PIERRE 10.

A louer pour le 23 Avril 1900

Crêt 9 (Place d'Armes), rez-de-chaussée, bel APPARTEMENT de 4 pièces, avec corridor fermé, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil. Prix modéré. 294-3

Eplatures (Bonne-Fontaine), premier étage, bel APPARTEMENT de 3 pièces avec balcon, corridor fermé, cuisine et dépendances, en plein soleil. Lessiverie, cour avec part au jardin. — Prix, 30 francs par mois. 295

Appartement à louer

A louer pour le 23 Avril 1900, aux Eplatures, quartier de la Bonne-Fontaine, un bel APPARTEMENT de 3 pièces au 1er étage, avec corridor fermé, cuisine et dépendances. Belle exposition au soleil. Lessiverie, cour avec part au jardin. Prix 30 fr. par mois. S'adr. au bureau de M. Henri Vuille, gérant, rue St-Pierre 10. 1230-7

A LOUER

pour Saint-Georges 1900

Un rez-de-chaussée bien exposé au soleil, composé de 3 pièces, alcôve, corridor, cuisine et dépendances. — S'adr. rue de la Promenade 19, au 1er étage, à gauche. 1103-3*

Terminages

Un remonte sérieux entreprendrait 12 cartons de remontages 18 lignes ou de préférence des terminages. 1154 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Domestique. On demande de suite un domestique de campagne sachant traire. 1406-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille de toute moralité pour aider dans un ménage de 2 personnes. — S'adr. à M. J. Wolff, rue de la Demoiselle 89. 1425-3

Acheveur. Un bon acheveur et un bon REMONTEUR sont demandés au Comptoir Nicolet fils et Cie, rue de la Demoiselle 71. Preuves de capacités et moralité exigées. 1188-2

Démonteurs et remonteurs. — On demande de bons démonteurs et remonteurs bien au courant de la pièce ancre et cylindre, remontoir et à clef. Preuves de capacités et de moralité exigées. 1309-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Guillocheur. On demande de suite un bon ouvrier guillocheur sur or. 1298-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Guillocheur. On demande un bon ouvrier guillocheur sur or, pour de l'ouvrage soigné. Entrée dans la quinzaine. — S'adresser à M. Georges Jacot, rue Jean-Richard 18, Locle. 1290-2

Remonteur. On demande pour entrer au plus vite, un bon remonteur pouvant travailler dans les petites pièces, ouvrage soigné. Inutile de se présenter sans preuves de capacité. Engagement à la journée ou au mois. — S'adresser rue du Progrès 45, au 1er étage. 1312-2

Doreur. L'atelier de dorages K. Calame-Ray, rue de Tête-de-Rang 39 (Tourelles), demande un bon ouvrier doreur. Place stable; fort gage. 1332-2

Cadrams. On demande de suite un ouvrier limeur. 1326-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Balanciers. On demande pour Flenric, un habile ouvrier pour la mise en place des balanciers. Travail régulier assuré. 1300-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuses et Aviveuses. — Plusieurs polisseuses ou polisseuses de boîtes argent, ainsi que des aviveuses, seraient occupés de suite. Ouvrage assuré. 1289-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On demande de suite une bonne servante sachant bien cuire et faire tous les travaux d'un ménage. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1278-2

Jeune fille. On demande une jeune fille pour s'aider au ménage et garder les enfants. — S'adr. rue de la Demoiselle 102, au 2me étage, à droite. 1333-2

Commissionnaire. On demande pour entrer de suite une bonne commissionnaire libérée des écoles. Gages 10 fr. par semaine. 1323-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. On demande de suite un commissionnaire et pour aider aux travaux de l'atelier. — S'adresser rue de la Demoiselle 56. 1390-2

Logement. Pour cas imprévu, à louer un beau logement de 2 pièces, cuisine et dépendances, avec jardin. — S'adr. rue de l'Hôtel-de-Ville 43. 1421-3

Rez-de-chaussée. A louer pour Saint-Georges 1900, sur la place de l'Ouest, un rez-de-chaussée de 3 cabinets, cuisine et dépendances, sans corridor. — S'adresser rue de la Serre 33, au 2me étage. 1392-3

Chambre. A louer de suite, à un ou deux messieurs tranquilles et solvables, une chambre meublée et indépendante. — S'adresser rue du Parc 5, au rez-de-chaussée, à droite. 1400-3

Chambre. A louer de suite, rue du Grenier 10, au 1er étage, une jolie petite chambre meublée, à un monsieur travaillant dehors. 1402-3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée à un monsieur. — S'adresser rue du Parc 90, au rez-de-chaussée, à gauche. 1405-3

Chambre à louer de suite, bien meublée et exposée au soleil, indépendante, à un ou deux messieurs de toute moralité et travaillant dehors. — S'adr. Pension allemande, rue Léopold-Robert 32, au 4me étage. 1415-3

Chambre. On désire partager une chambre avec une jeune fille de toute moralité. Prix modéré. — S'adresser rue de la Balance 16, au magasin de tabacs. 1414-3

Chambre. A louer une chambre non meublée. — S'adr. rue de la Ronde 20, au 1er étage, à droite. 1432-3

Chambre. A louer, à un monsieur de toute moralité, une belle chambre meublée, exposée au soleil. — S'adr. rue de la Demoiselle 43, au rez-de-chaussée, à gauche. 1431-3

Chambre. A louer de suite une belle petite chambre meublée, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adr. chez Mme Girard-Clos, rue du Premier-Mars 6. 1428-3

Appartements. A louer dès maintenant un appartement de 1 chambre, cuisine, alcôve, corridor et dépendances. Les deux remis entièrement à neuf et bien exposés au soleil. — S'adresser chez M. Emile Pfenniger, Boulevard de la Gare. 1287-5

Chambre. A remettre une chambre non meublée et indépendante. — S'adresser rue de Gibraltar 6. 1320-2

Magasins et LOGEMENTS. — A louer pour le 23 avril 1900 trois magasins avec logements, exposés au soleil, dont deux avec corridors et alcôves. — S'adresser à M. F. Louis Bandelier, rue de la Paix 5. 962-2

Logement. A louer de suite ou date à convenir, un logement composé d'une grande chambre, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil. — S'adr. rue de l'Epargne 6, au 1er étage. 1282-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée. — S'adr. rue du Temple-Allemand 105, au 2me étage, à droite. 1294-2

Chambre. A louer, à une personne de toute moralité, une jolie chambre meublée ou non, dans une maison d'ordre. 1295-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée, à une personne tranquille et honnête. — S'adresser rue de la Ronde 43, au rez-de-chaussée. 1299-2

Chambre. A louer de suite une chambre indépendante à un Monsieur tranquille. — S'adresser rue de l'Industrie 21, au 1er étage, à droite. 1286-2

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée et indépendante, à un ou deux messieurs. — S'adresser rue de la Ronde 22, au 1er étage. 1318-2

Bel appartement à louer pour Saint-Georges, 5 chambres, long corridor et alcôve. Prix modique. — S'adr. à M. Eug. Lenz, rue du Progrès 15, au 2me étage. 1042

A louer pour cause de départ, de suite ou pour St-Georges, le 2me étage à gauche, rue du Grenier 26, composé de 3 belles chambres avec balcon. — S'adresser. 1145 A la même adresse, à vendre un store de balcon de 3m50 de long.

Pour cas imprévu à remettre, pour le 23 avril prochain ou époque à convenir, le 2me étage de l'immeuble rue de la Charrière 1; belle situation au soleil. Pour renseignements, s'adresser au 1er étage du dit immeuble. 1166

Chambre. A louer une belle chambre meublée. S'adresser rue de la Demoiselle 113, au 1er étage, à droite. 1131

Chambre. A louer de suite, à un ou deux messieurs de toute moralité, une belle chambre meublée remise à neuf. — S'adresser rue des Moulins 4, au rez-de-chaussée, à droite. 1146

On demande à louer pour le 15 février un petit LOGEMENT d'une chambre et cuisine, situé dans le quartier de l'Abeille, pour un ménage sans enfant. 1401-3 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Un petit ménage de deux personnes sans enfant, demande à louer un logement de deux pièces, cuisine et dépendances, pour de suite ou St-Georges et situé dans un beau quartier de la localité. — S'adresser sous B. R. 1410, au bureau de l'IMPARTIAL. 1410-3

On demande à louer pour St-Georges 1900, deux logements de 2 pièces sur le même palier, ou 1 logement de 3 pièces et 1 pignon avec cuisine pour atelier. 1283-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer de suite ou pour venir un petit logement de 2 pièces. Paiement assuré. 1284-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer pour le 23 avril, un petit logement de 2 pièces, cuisine et dépendances, de préférence un rez-de-chaussée ou un 1er étage. — S'adresser rue de l'Envers 14, au 2me étage. 1323-2

Un ménage sans enfant demande à louer pour le 23 avril 1900, un logement de 3 chambres au soleil et au centre du village. — Adresser les offres rue de la Ronde 15, au 1er étage, à droite. 1316-2

Un petit ménage solvable et tranquille cherche à louer pour St-Georges, bel appartement de 3 pièces, situé au centre, si possible rue Léopold-Robert. — S'adresser à M. Ducommun, rue de la Côte 16, au 1er étage. 1197-1

Une personne très solvable cherche à louer pour tout de suite un logement de 2 ou 3 chambres. S'adresser rue de la Serre 57, au 2me étage. 1175-1

On demande à acheter d'occasion une vitrine de magasin, en bon état. — S'adr. rue du Doubs 71, au 1er étage. 1423-3

On demande à acheter un petit Tour aux débris. — S'adr. rue du Nord 64, au 1er étage. 1322-2

A la même adresse, on demande à louer une CHAMBRE indépendante, pour y travailler.

On demande à acheter d'occasion 1 POTAGER avec accessoires, en bon état, une table à coulisses noyer et 2 lits jumeaux. Paiement comptant. 1313-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter d'occasion un buffet de service en bon état. 1317-2 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Chienne superbe à vendre, âgée de 10 mois, fidèle et bonne pour la garde, produit St-Bernard, haute de taille, corpulente, manteau jaune, collier blanc, 50 fr. — S'adresser chez M. Louis Chopard, Renan. 1346-3

A vendre d'occasion, un canapé à coussins, en crin, 1 lit complet, une berce, une Bible de 1760 avec illustrations et une dîte de 1731. — S'adr. rue du Puits 18, au 2me étage, à gauche. 1424-9

A vendre une bonne niche à chien. — S'adr. de midi à 2 heures de l'après-midi, rue de l'Hôtel-de-Ville 45. 1423-3

Magnifique chien Colley, âgé de 10 mois, pure race, est à vendre. Photographie à disposition. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1306-3

A vendre une jolie armoire à glace à fronton, mate et polie et un bois de lit à fronton mat et poli. — S'adr. à M. Fr. Kramer, ébéniste, rue de la Demoiselle 131. 1293-2

Glisse. A vendre une magnifique glisse à un cheval, ainsi que 2 petites glisses. — S'adresser rue de la Charrière 7, à la Forge. 1325-2

A vendre à très bas prix un tour aux débris, remis entièrement à neuf. — S'adresser rue du Parc 11, au 3me étage. 1319-3

A vendre un tour aux débris, dit moulin, en bon état, bas prix. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1243-2

A vendre un lit complet Louis XV, duvet fin, ayant été vendu à 300 fr. pour 195 fr. — S'adresser chez M. Meyer, rue du Stand 6. 1238-2

A vendre une machine à coudre au pied, 2 chaises d'enfants. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 40, au 3me étage, à gauche. 1272-2 A la même adresse, on demande à faire des ménages ou des heures.

A vendre un beau lapidaire pour débris. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1268-2

Nous offrons plusieurs mobiliers valant 280, 350, 430, 640 fr. payables par acomptes de 5, 6, 8, 10 francs par semaine. 1303-2

Halle aux Meubles RUE ST-PIERRE 14.

A vendre banque de comptoir, 12 petits tiroirs, 3 grands, avec grillé, conviendrait bien pour fabricant de cadrams, plus divers outils d'horlogerie. — S'adresser rue Léopold Robert 51, au 2me étage. 1201-1

Perdu mardi matin, depuis le Square à la Bonne-Fontaine, une pelisse noire (boa). — Prière de la rapporter, contre récompense, à la pâtisserie Rickli, rue Neuve 7. 1351-2

Perdu. Une MONTRE argent pr homme a été égarée près de la Succursale de la Poste. — Prière de la rapporter, contre 5 fr. de récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 1362-2

Sur ceux que nous aimons, si la tombe se ferme, si la mort nous ravit ce que le cœur renferme De bonheur et d'amour, il nous reste l'espoir, Dans le Ciel près de Dieu, d'un éternel revoir.

Dieu fait grâce aux humbles. I Pierre V, 5.

Madame Agnès Bitterlin-Portmann et ses enfants Alice et Marguerite, Monsieur et Madame Bitterlin-Schmidt, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Louis Bitterlin, à Bellinzzone, Madame et Monsieur Roth-Bitterlin et leur enfant, à Bienne, Monsieur et Madame Portmann-Bieri et leur enfant, Madame et Monsieur Rothen-Portmann et leurs enfants, Monsieur et Madame Joseph Portmann-Perrenoud et leurs enfants, Madame et Monsieur Gudel-Portmann et leurs enfants, Madame et Monsieur Schnert-Portmann et leur enfant, Mademoiselle Rosa Portmann, Mademoiselle Kreszenzia Portmann, Monsieur Franz Portmann, Mademoiselle Sophie Portmann, Mademoiselle Christina Portmann, Madame et Monsieur Egger-Portmann et leur enfant, Mademoiselle Justina Portmann, Monsieur Robert Portmann, en Amérique, ainsi que les familles Bitterlin, Portmann, Schmidt, Hurni et Bieri, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher époux, père, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent Monsieur Henri BITTERLIN que Dieu a retiré à Lui Mardi, dans sa 32me année, après une longue et douloureuse maladie. La Chaux-de-Fonds, le 30 Janv. 1900. L'ensevelissement auquel ils sont priés d'assister aura lieu Vendredi 2 courant, à 1 heure après-midi. Domicile mortuaire, rue de la Balance n° 10 a. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 1950-1

Laissez venir à moi les petits enfants et ne les empêchez point, car le royaume des Cieux est pour ceux qui leur ressemblent. Matthieu IX, 14.

Que ta volonté soit faite! Math. VI, 10.

Monsieur et Madame Jules Boch-Mentha, leur enfant et leurs familles, ont la profonde douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances qu'il a plu à Dieu de retirer à Lui leur bien-aimé fils, frère, petit-fils, arrière-petit-fils, neveu, petit-neveu et cousin André-Adolphe

décédé à l'âge de 15 mois, après une pénible maladie. La Chaux-de-Fonds, le 31 janvier 1900. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 1353-1

— Ah ! Claire, vous venez de me briser le cœur, dit simplement Georges.

Il s'assit lourdement sur le banc, et, posant ses coudes sur ses genoux, enfonça son visage dans ses mains, et, tout à coup, se mit à pousser ces sanglots d'homme, faits de hoquets rauques, où il semble que l'on sent la poitrine même craquer et se disjoindre.

Claire s'était agenouillée à son tour, et, avec des mots maternels et des gestes de sœur, essayait d'apaiser cette grande douleur.

Georges pleura longtemps. Puis, soudain, il releva la tête, passa brusquement son mouchoir sur son visage luisant de larmes, aspira quelques larges bouffées d'air.

— Pardonnez-moi, Claire, dit-il, c'est fini. J'étais venu ici, espérant encore malgré tout. Cette brusque décision que vous me signifiez m'a accablé. J'ai éprouvé un étouffement, une angoisse... Je ne croyais pas qu'on pouvait tant souffrir ! Maintenant c'est passé... je suis fort... que faut-il que je fasse ?

— Me ramener chez moi, à quelques minutes d'ici. Donnez-moi votre bras.

Le jeune docteur se leva, et ils s'en allèrent à pas lents à travers le faubourg endormi.

La nuit était complètement noire. Pas un bruit ne traversait le silence qui prenait à cette heure une grandeur émouvante.

Tous deux se taisaient, sentant l'inutilité de toute parole banale après ce qu'ils s'étaient dit. Parfois l'un ou l'autre tressaillait sous un léger frisson.

Quand ils furent arrivés devant la maison des Delaroches, Claire dégagea son bras.

Ils restèrent immobiles, face à face.

Leurs yeux n'osaient se rencontrer.

Un ouvrier légèrement ivre passa sur le chemin. Ils attendirent qu'il se fût éloigné, heureux de cet incident qui leur permettait de reculer le dénouement. Mais il fallait y arriver.

Claire prit une résolution énergique, mit la clé dans la serrure, entr'ouvrit la porte ; puis elle tendit la main à Georges.

— Adieu... Georges, dit-elle d'une voix étouffée.

— Adieu... Claire, répondit le docteur sombre comme la mort.

Et, prenant la petite main, il la colla un instant contre son cœur, et la pétrit dans une étreinte suprême.

— Alors... pour jamais, murmura-t-il, et une flamme jaillit dans ses yeux désespérés.

— Pour jamais ! répondit une voix qui s'évanouit dans l'air.

La petite main s'était retirée, la robe avait disparu dans un glissement presque aérien. La porte s'était doucement refermée.

Le docteur resté seul, demeura un moment immobile.

A ce moment une pluie qui menaçait depuis quelque temps se mit à tomber, d'abord en larges gouttes espacées, puis presque aussitôt en masses abondantes, inondant la chaussée, étalant des flaques, changeant les ruisseaux en torrents.

Georges avait retiré son chapeau, et, la tête renversée, recevant avec avidité l'eau du ciel qui tombait ainsi, drue et rebondissante sur son front et sur son visage, il s'en allait, comme un insensé, à travers les ténèbres.

Pendant que ces événements se passaient à Lyon M. Dubois se sentait envahi par une tristesse croissante. Maintenant il ne sortait plus que rarement, et se confinait dans sa lugubre maison de la rue de Boulogne.

L'état de sa santé inquiétait ses serviteurs, et Baptiste, son domestique, lui avait respectueusement demandé la cause d'un affaiblissement qui lui donnait une réelle inquiétude. M. Dubois avait essayé de rassurer le bonhomme en alléguant son ancienne maladie de foie, mais il n'était point parvenu à le convaincre.

— Monsieur a quelque chose là, se répétait à lui-même le vieux serviteur, en mettant son doigt à la place du cœur, et s'il n'y a pas de changement, nous ne le conserverons plus longtemps.

En effet, les traits du vieillard étaient sensiblement altérés ; des rides profondes creusaient ses joues décharnées ; ses yeux mornes s'enfonçaient sous l'arcade sourciliaire, il marchait la tête toujours baissée, se creusant la poitrine, et sa haute taille se voûtait chaque jour davantage.

Il touchait à peine aux mets qu'on lui servait, restait de longues heures en méditation dans son fauteuil, en proie aux mêmes idées qui, tournant à l'obsession, le harcelaient la nuit de cruelles insomnies.

Après un moment d'espoir, il s'était senti repris par les plus sombres pensées. Les révélations de Latouche l'avaient atterré.

Il se disait que le policier avait deviné juste, que les Delaroches avaient dû aller jusqu'au crime, sans doute, et quand il se penchait sur cet inconnu, il en éprouvait un vertige d'horreur qui le maintenait frissonnant et pâle, la gorge étranglée d'angoisse sourde, et on l'entendait murmurer pendant longtemps ces deux seuls mots, toujours les mêmes.

— Ma fille !... ma fille !

Un après-midi qu'il était ainsi enseveli dans les plus noires réflexions, Baptiste entra dans le cabinet et vint poser une lettre sur le bureau.

Un coup d'œil jeté sur son maître lui fit comprendre qu'il était encore en proie aux pensées qui le tuaient ; il se retira lentement avec un regard de pitié, navré.

M. Dubois avait avancé négligemment la main.

Toutes les formes de la vie extérieure qui ne se rapportaient pas à un seul objet de sa pensée actuelle le laissaient indifférent.

Mais il n'eut pas plutôt reconnu l'écriture qu'il tressaillit, un flot de sang à la face ; avidement, d'une main qui tremblait, il décacheta l'enveloppe et lut :

« Mon cher père,

« Une série d'événements, dont l'enchaînement fait croire à une implacable fatalité, m'a jeté dans une des situations les plus affreuses que puisse connaître un homme... Vous n'ignorez pas cette situation, et vous avez dû, plus d'une fois déjà, songer à ce qu'elle comportait de tortures pour votre fils... Je sais que toute idée d'union est impossible, et j'aime Claire, plus que jamais, je l'aime comme un fou, je l'aime à en mourir...

(A suivre.)

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

DE

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement : Un an, fr. 10 ; six mois, fr. 5 ; trois mois, fr. 2.50

SALTIMBANQUE

PAR

Henri GERMAIN

DEUXIÈME PARTIE

Quand une contrariété le poussait à bout, quand une idée s'emparait de son cerveau, lui montrant dans un jour de cauchemar l'arrestation, la prison et quelque horrible dénouement, alors il devenait terrible, et sa femme, muette et tremblante, baissant la tête, se résignait, essayant de le calmer par de bonnes paroles.

Mais ce rôle répugnait à l'astutieuse matrone, et un levain de haine s'amassait dans son cœur contre son insupportable complice.

Des pensées étranges, auxquelles elle n'osait pas encore s'arrêter, commençaient à hanter son esprit, et elle avait des révoltes sourdes qui l'exaspéraient tout entière et la jetaient aux pires résolutions.

En parcourant la Mulatière, faubourg situé à quelques kilomètres de la grande ville, ils découvrirent une maison isolée qui parut devoir faire leur affaire.

Les pourparlers furent vite entamés, la maison était depuis longtemps à louer et trouvait peu d'amateurs à cause de sa situation déserte.

C'était précisément ce qui convenait aux Delaroche.

Ils l'arrêtèrent donc et, moins de dix jours après leur arrivée, s'y installèrent sommairement.

Ayant tout laissé à Passy, ils durent reconstituer un mobilier, mais la dépense fut légère, car ils choisirent ce qu'il y avait de plus modeste.

Une exception fut faite seulement pour la chambre de la jeune fille, qui fut meublée plus confortablement.

Les allées et venues de cet emménagement procurèrent quelques jours d'animation ; puis tout retomba dans le train-train monotone des derniers temps, et le manteau de plomb invisible de l'expiation s'abattit plus lourdement sur les épaules des scélérats.

Mme Delaroche avait fait venir un piano pour Claire, mais la jeune fille ne s'en servait pas.

Le premier jour où on l'avait apporté, cédant à l'attraction de son art, elle s'y était assise et avait promené ses frêles mains sur les touches ; mais alors, comme spontanément, un air de Chopin était venu palpiter sous ses doigts, l'emportant peu à peu, l'entraînant dans son rythme d'amour mélancolique et passionné.

Elle l'avait joué à demi-ivre, comme folle ; puis, brusquement, s'était arrêtée, étranglée de sanglots, et elle s'était sauvée dans sa chambre, en proie à une crise nerveuse terrible.

Depuis, le piano restait fermé.

Les repas étaient silencieux et se passaient parfois sans qu'une seule parole eût été échangée.

Delaroche, dans l'après-midi allait faire un tour dans le faubourg, descendait parfois jusqu'à Lyon, puis rentrait vers le soir. Dès huit heures et demie, tout reposait dans la maison de la Mulatière.

Il avait été impossible de ne point donner à la jeune fille quelques explications sur ce brusque départ, et sur cette nouvelle existence.

D'un air résigné et triste, elle avait feint de comprendre, car le sujet était pour elle affreusement douloureux, et ces mensonges qu'elle sentait accumulés par sa mère causaient à son cœur délicat un mal horrible.

Mais son attitude n'avait pas échappé à Mme Delaroche, et la mauvaise femme avait profondément souffert de ce coup que, par un juste retour des choses, elle portait elle-même à son enfant adorée.

D'ailleurs, Claire se fût efforcée de jouer l'ignorance que sa physionomie l'eût trahie.

Après cette période de bonheur et d'espoir, pendant laquelle elle s'était épanouie dans un rayonnement charmant de beauté et de grâce, elle était de nouveau retombée dans sa faiblesse et sa dévorante langueur.

L'anémie avait rapidement décoloré sa fleur de jeunesse.

Son visage blême et creusé de souffrance prenait des pâleurs de cire ; sa taille mince fléchissait, et dans leurs orbites profondes ses yeux reprenaient leur feu maladif.

Elle passait les journées presque tout entières dans sa chambre, ne descendant que pour les heures de repas.

Depuis la révélation de ce mystère dont elle était loin encore de soupçonner toute l'horreur, elle avait senti, sans pouvoir l'empêcher, un vide toujours plus grand se creuser entre elle et les siens.

Là, dans la petite pièce blanche et lumineuse, elle se

sentait comme dans un monde à part où les misères de l'autre ne parvenaient pas, où la tristesse se faisait moins pesante.

Alors, des heures, assise à la fenêtre, les yeux au ciel, il lui arrivait de penser, de songer aux beaux jours d'autrefois si vite évanouis, et de refaire, dans le souvenir, ce rêve d'espérance qui avait fondu entre ses doigts comme la bulle de savon que poursuit un enfant.

Ses consolations les plus réelles, elle les trouvait dans la prière.

Se sentant abandonnée par la vie, elle s'était retournée vers Jésus, le père des affligés, le refuge de toutes les souffrances humaines; et, dans ces longues oraisons intérieures, où, prosternée, elle avait confié à Dieu ses mortels chagrins et lui avait offert son cœur tout saignant des épines de l'épreuve, elle avait puisé un réconfort qui n'était pas puissant et généreux comme l'espérance, mais qui était doux et calmant comme l'huile d'un baume précieux.

Chaque jour, elle allait à l'église voisine et, de ces visites au saint lieu, sortait toujours moins sombre, le cœur inexprimablement allégé.

Un soir qu'elle revenait ainsi, elle s'arrêta un instant pour respirer la délicieuse fraîcheur de l'heure. La journée avait été chaude, et elle se sentait un peu fatiguée.

Elle chercha des yeux autour d'elle un endroit pour s'asseoir, aperçut un banc de gazon creusé dans un remblai et vint y prendre place.

Il ne passait presque personne sur la route qu'envahissaient déjà les ténèbres. Le vent qui se levait entrechoquait les feuilles des arbres en un long frémissement continu, plein d'une vague mélancolie.

Parfois une lourde charrette s'en allait vers Lyon, geignant sur les pavés, et l'on entendait dans le lointain des sifflements de locomotives qui filaient dans la nuit.

Le ciel était encore éclairé, mais de cette lumière douteuse qui semble faite d'ombre diluée, et vers l'Orient plus foncé le point d'argent d'une étoile commençait à palpiter.

Claire subissait le charme pénétrant de cet instant. Elle avait renversé la tête contre un arbre voisin, et, immobile, les yeux noyés, se laissait envelopper par le crépuscule.

A ce moment elle était plutôt calme, ne se sentant plus souffrir, alors, dans une effusion soudaine, ses yeux se remplirent de larmes, son cœur se fondit en petit sanglots doux qu'elle ne cherchait pas à arrêter.

Tout à coup, elle poussa un cri, se dressa frissonnante.

Un homme était là, qui fixait dans l'ombre deux yeux brillants.

Elle crut être le jouet d'une hallucination, mais une voix qui la fit tressaillir jusqu'au fond de l'âme avait prononcé son nom.

— Georges, s'écria-t-elle, c'est vous !

Puis, à demi-morte de stupeur et de joie, elle fit deux pas en chancelant et se laissa tomber dans les bras du jeune homme, qui la reçut, pâle et défaillante, et couvrit de baisers sa chevelure dorée.

C'était Georges, en effet, qui venait ainsi de surgir dans l'ombre.

Quand Claire fut un peu revenue de son premier émoi, elle l'enveloppa d'un long regard de tendresse chaste à la fois et passionnée, et serrant fébrilement

la main du jeune homme dans les siennes, elle murmura :

— Oh ! merci, mon ami, merci du fond de mon âme d'être venu.

C'est tout ce qu'elle put dire. Une crise de pleurs brouillait sa voix, la suffoquait.

Elle inclina sa tête sur l'épaule de celui qu'elle aimait jadis à appeler son fiancé, et Georges la ramena doucement vers le banc qu'elle avait quitté.

Ils s'y assirent tous les deux, silencieux, encore dans l'enivrement des premières minutes, les yeux perdus dans les yeux, les mains étroitement nouées, avec des frissons comme venus de loin qui les traversaient jusqu'au cœur à la même seconde.

Ce fut Claire qui la première se mit à parler.

— Dites-moi, mon ami, par quel prodigieux hasard vous trouvez-vous là devant moi, comme subitement sorti de terre ?

— Oh ! ce n'est point un miracle, ni un enchantement.

— Vous auriez dû me laisser croire, c'eût été si beau, c'eût été la vie comme dans un rêve. Car je puis bien vous avouer cela, puisque je vous ai donné ma vie : à la même minute où vous m'êtes apparu ici, à cette place même où je suis maintenant, je songeais à vous de toute la force de mon âme.

— Ange !

— Quand j'ai rouvert les yeux, car je les tenais demi-fermés et que je vous ai aperçu devant moi, pendant l'éclair d'un instant, j'ai cru à une de ces apparitions comme on en raconte dans les légendes.

— Que faisiez-vous donc là ?

— Rien, je m'étais arrêtée, un peu fatiguée en revenant de l'église, car je suis toujours votre petite malade, et je n'ai pas grandes forces.

Alors Georges, penché sur elle, remarqua ce qu'il n'avait point fait encore, dans le trouble des premiers transports, combien le visage de Claire était changé et quels progrès le mal terrible qui la minait avait accomplis depuis le départ de Paris.

Cette vue lui déchira le cœur, il prit les mains de la jeune fille, et les portant passionnément à ses lèvres, les couvrit de baisers ardents et rapides, où se mêlaient des pleurs...

— Pauvre petite !... pauvre petite !... répétait-il dans l'élan de son cœur débordant d'amour et de pitié.

— Vous n'avez pas répondu à ma question, répondit Claire en retirant doucement sa main, car ces caresses, chaudes comme des brûlures, commençaient à troubler son être, et des souffles tièdes, où il lui semblait que son âme se noyait, passaient sur sa face qu'elle sentait rougir subitement ; comment êtes-vous là ?

— Mais c'est bien simple. Ne vous rappelez-vous pas la lettre que vous m'avez écrite ?

— Oui.

— Eh bien ! ne me disiez-vous pas dans cette lettre que vous habitiez ici à la Mulatière ?

— Oui, mais ma lettre contenait un adieu.

— Hélas ! si vous aviez ce sublime courage, Claire, pour moi, il était au-dessus de mes forces. J'essayai de lutter, non pas de vous oublier, rassurez-vous, cela je le sens aussi impossible que tout au monde, mais de me pénétrer de votre résignation supérieure, de transporter

mon amour dans une atmosphère surhumaine, où l'on n'a plus d'espérance que dans l'éternité.

> Cela je l'ai tenté loyalement, broyant les souffrances de mon cœur mis à vif, me soulevant moi-même par un effort de volonté héroïque...

> Puis, un soir, une simple fleur de vous que j'ai trouvée dans un livre a brusquement renversé toutes mes résolutions. Je suis tombé à genoux, j'ai crié votre nom dans la nuit, je vous ai appelée dans un jaillissement de souffrance éperdue, comme un enfant appelle sa mère, j'ai meurtri mon front contre la muraille, et le lendemain matin je suis parti.

> Maintenant me voilà, je vous vois, je vous sens près de moi, je respire le parfum de votre chevelure, je tiens vos petits doigts dans les miens, et je ne sais plus, il me semble que je vis ailleurs... quelque part dans le ciel... et j'ai tant de bonheur que mon cœur dilaté remplit ma poitrine à la briser.

— O mon ami ! fit Claire en s'abandonnant à l'étreinte de Georges, l'âme délicieusement bercée par la parole du jeune homme, qui vibrait dans les ténèbres... parlez encore... Depuis si longtemps, ce que vous me dites, j'ai rêvé de l'entendre ainsi... C'est peut-être coupable... mais après tant de jours de souffrance et de désespoir, n'est-il pas permis à une pauvre créature humaine de savourer un peu de bonheur ?

Et elle ajouta plus bas entre ses dents :

— Surtout quand c'est pour la dernière fois.

Alors Georges, agenouillé devant elle dans l'attitude d'adoration chère aux amants des premières ivresses, raconta lentement avec cette volupté âpre que donne le récit de ses propres douleurs, dans quelle épouvantable tristesse il avait passé ces longs mois, quelles transes lui avait fait éprouver le brusque départ de la jeune fille, et sa joie en recevant sa lettre pourtant si désolée.

Et tout en parlant, en multipliant ces détails de tendresse, ces riens indicibles par où le cœur se dévoile tout entier au cœur, il enveloppait la jeune fille d'un réseau de caresses légères et discrètes, qui faisaient tressaillir son âme intime de longs frémissements.

Puis il se fit un silence, Georges ne parlait plus. Les yeux ivres, il contemplait la jeune fille.

Sous l'effluve de ce regard de passion, elle se sentit attirée, fascinée, et doucement, céda à la pression du bras de Georges qui l'attirait vers lui.

Le croissant de la lune se levait derrière un rideau d'arbres sombres, jetant au ciel une note de suavité exquise.

— Claire, Claire ! répéta Georges, je vous adore plus que ma vie... plus que tout !... Dieu lui-même ne peut pas vouloir qu'un amour comme le nôtre, si profond, si absolu, soit brisé pour la vie !

En disant ces mots, il se pencha frémissant vers la jeune fille et posa un baiser sur son visage ; mais dans le mouvement qu'elle fit pour se dégager, les lèvres du jeune homme touchèrent ses lèvres. Elle tressaillit sous cette caresse de feu !

L'imminence du péril où tous deux s'abandonnaient à demi-inconscient, lui apparut soudain.

Ramassant toute son énergie, elle le repoussa. Georges se leva.

— Laissez-moi, fit-elle, comme il essayait de lui reprendre les mains ; vous écouter plus longtemps serait une faute.

Sa voix, tout à l'heure molle et tendre, était redevenue triste et solennelle.

— Vous le savez Georges, Claire Delaroche ne peut être votre femme. Ne secouez pas la tête. Je ne suis plus ignorante comme je l'étais à Paris. Ces phrases mystérieuses que vous avez prononcées pendant notre entrevue dans le jardin, une suite de tristes circonstances m'en ont fait deviner le sens.

> Je n'ai pas encore tout appris... Je ne cherche pas non plus à savoir ; car à cette seule pensée tout mon sang se glace dans mes veines, et il me semble que je vais mourir. Mais j'en connais assez pour comprendre qu'entre vous et moi, Georges, il y a un abîme infranchissable.

Elle prononça ces derniers mots en articulant nettement chaque syllabe par un effort de volonté extraordinaire.

Le jeune homme l'écoutait, la tête baissée, cherchant en vain quelque chose à répondre, et ne trouvant rien devant cette attitude où se révélait brusquement une femme hâtivement mûrie par la vie.

— Oui, tout à l'heure, j'ai cédé aux entraînements de votre chère personne, j'ai écouté des paroles qu'il eût mieux valu ne pas entendre, car c'est bien de la douleur amassée ; mais j'ai consulté mon cœur, et cette joie, la plus grande, la seule aussi profonde qu'il m'aura été donné de connaître en ce monde, mon cœur m'a dit de la prendre, puisque c'était pour la dernière fois.

— Que voulez-vous dire ? s'écria Georges ; déjà tout à l'heure il m'a semblé entendre cette phrase sortir de vos lèvres.

— Vous ne vous êtes point trompé.

— Alors ?

— Cela signifie, Georges, que celle qui fit ce rêve un moment d'être votre fiancée se retire de ce monde pour épouser celui vers lequel s'en vont les pauvres filles comme moi, à jamais marquées pour la solitude.

— Vous entrez au couvent ?

— Oui, mon ami.

— Comment avez-vous résolu de faire cela ?

— Oh ! bien simplement. Dans mes longues méditations de recluse volontaire, j'ai envisagé ma situation... Je ne suis plus une petite pensionnaire... Certaines pensées et certains sentiments nous mûrissent vite.

> J'avais entrevu un bonheur en ce monde. Je le dis franchement et hautement à la face du ciel qui m'entend, — celui d'être votre femme, de m'appuyer à votre bras, de vous aimer de toutes les forces de mon être, de vous offrir toute une vie en échange de votre tendresse.

> Ce bonheur, n'essayez pas de me leurrer, est à jamais impossible.

> Il me restait un parti : celui de donner à Dieu ce que je ne pouvais pas dépenser sur la terre. C'est ce que je veux faire, c'est ce que je ferai.

— Attendez au moins. Les événements nous réservent peut-être des surprises.

— Non, mon ami, ce que j'ai entendu me suffit. Un coup de hache n'est pas plus définitif.

— Et cette résolution que vous dites irrévocable...

— Oui, irrévocable.

— Quand comptez-vous la mettre à exécution ?

— Je n'ai point encore fixé d'époque précise. Mais ce sera sous peu. J'ai différents arrangements à prendre avec mon père et ma mère.